



### SOMMAIRE

#### LE MOT DE LA RÉDACTION

#### LE MOT DU MAIRE

#### LES ADJOINTS

Finances.....	p 4
Site de Nantouar .....	p 5
Année scolaire 2018-2109 .....	p 5
Travaux .....	p 6-7
Camping.....	p 8-9
UNSS - Services techniques - CCJ.....	p 10
Bibliothèque - Espace jeunes.....	p 11
Employé(e)s communaux.....	p 12-13
Un arbre pour les enfants de l'année.....	p 13
Centre de Loisirs - CAL.....	p 14

#### LA VIE MUNICIPALE

CR des conseils municipaux..... p 15 à 21

#### LA VIE SCOLAIRE

Ecole Élémentaire .....	p 22
Ecole maternelle.....	p 23
CAEL - Ecole des bébés.....	p 26

#### LA VIE ASSOCIATIVE

UNC - Bourse aux vêtements .....	p 27
ARAL - Gavotte Louannécaine.....	p 28
Espoirs Talibés.....	p 29
Ateliers et chemins - Louannigous.....	p 30

#### LA VIE SPORTIVE

Bad'loisirs - Badminton .....	p 31
USPL - Baby ball.....	p 32
AGEL - Tennis de table.....	p 33
Cyclos - Baby gym.....	p 34
Tennis Club - Mell zorn .....	p 35
Louannec Esprit Taiji .....	p 36
Les Sternes .....	p 37

**PÊLE MÊLE - ÉTAT CIVIL** P 38 à 41

**RENCONTRE** P 42-43

**BIENVENUE AUX NOUVEAUX  
COMMERÇANTS ET ARTISANS** P 44

**ARTISANS COMMERÇANTS** P 45

**INFOS PRATIQUES** P 46



Nous sommes heureux d'accueillir une nouvelle venue au sein de l'équipe rédactionnelle. C'est Marie-Paule Richard, conseillère municipale qui va renforcer le groupe pour le bulletin municipal. Bienvenue à elle.

L'été est là, vos vacances approchent, les premiers vacanciers arrivent... aussi, l'ensemble de l'équipe rédactionnelle vous souhaite un bel et agréable été, sachant que :

"Être en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire"...

L'Equipe rédactionnelle

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier recyclé.



Chères Louannécaines, Chers Louannécains,

Les règles électorales interdisant la propagande sur les supports communaux 6 mois avant le prochain scrutin municipal, ce bulletin estival me permet de vous faire un retour sur nos engagements pris en 2014.

En démarrant ce mandat, le conseil municipal a souhaité maintenir inchangés les taux d'imposition, des taux parmi les moins élevés des communes du canton mais également de celles de Lannion Trégor Communauté (LTC), et ce malgré les diminutions des dotations de l'état, et l'argent public qui se fait de plus en plus rare pour les communes. Cette contrainte sur les ressources n'a pas empêché la commune d'investir et de réaliser les projets envisagés en début de mandat, dont l'extension et l'accessibilité de la salle des sports, la rénovation des anciens quartiers (Villeneuve, St-Yves) puis l'entretien des voiries communales, et les aménagements de nouveaux espaces de parking (Camping, Mezernec, Poulajous, ...), la rénovation des bâtiments publics (mairie, écoles, garderie, ...), la conception et la réalisation de nouveaux lotissements communaux (Poulajous Bihan & Braz, les Hauts du Stivel, ...), permettant l'installation de nouveaux ménages à des prix très abordables au regard de notre territoire. Nous avons également continué les effacements des réseaux, un programme ambitieux, démarré depuis de nombreuses années, que beaucoup de visiteurs en villégiature dans notre commune, ainsi que des habitants des communes voisines, nous envient. Les pages qui suivent listeront domaine par domaine certaines réalisations de ce mandat.

D'autres projets, tel que le déménagement du terrain des sports vers le complexe sportif de Poulajous, condition sine qua non d'un réaménagement en centre bourg, incluant une résidence services pour seniors, ont malheureusement été ajournés depuis mars 2017, faute de validation définitive du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Louannec. En janvier 2019, le tribunal administratif a enfin statué sur le PLU : les insuffisances ou incohérences du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de 2013, les différentes imprécisions sur la loi littorale, malheureusement évolutive au gré des jurisprudences, sont les grandes incertitudes qui ont amené le tribunal à suivre partiellement les réquisitions du Préfet des Côtes d'Armor. L'appel de la décision du tribunal, engagé par LTC sur demande de la commune, n'étant pas suspensif et la décision n'étant pas attendue avant 18 mois, le jugement est applicable dès à présent, créant des difficultés sur plusieurs secteurs, dont certains précédemment ouverts à l'urbanisation. Cette expérience a conduit le conseil municipal à être très vigilant sur le SCOT de 2019. Les conseillers communautaires de Louannec ont exprimé leur désaccord lors de l'arrêt en mars 2019, et le conseil municipal, lors de l'avis demandé aux communes, a émis le souhait que des ajustements soient apportés avant son approbation définitive à la fin de cette année. Espérons que nos demandes soient entendues, car ce sera la base du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) à venir. Celui-ci se substituera au PLU de chaque commune dès son approbation, envisagée à l'horizon 2023/2024.

Dès le 22 juin, le circuit de bus du Macareux, initialement limité au seul périmètre de Perros-Guirec est étendu aux communes de Louannec, Saint Quay-Perros et Trégastel. Ce nouveau service en collaboration avec LTC, est une réelle opportunité pour nos jeunes et nos moins jeunes, d'avoir une autonomie leur permettant de se déplacer en toute sérénité sur ce territoire aussi vaste qu'enrichissant. Vous trouverez en fin de ce bulletin, les modalités d'accès à ce nouveau service. La documentation avec les horaires d'été est disponible en mairie, sur le site internet communal et au camping municipal de Louannec.

Les horaires en dehors de la période estivale (du 22 juin au 1er septembre), seront disponibles dès la rentrée sur les mêmes supports de communication.

Le camping a été une nouvelle fois labellisé relais d'information touristique (RIT) de l'office de tourisme communautaire, et de ce fait partenaire à part entière du développement touristique du territoire.

Le tourisme fait partie de l'âme de notre Territoire, cependant il est soumis aux variations climatiques. Espérons que l'été qui s'annonce soit une nouvelle fois ensoleillé, qu'il vous apporte à vous et vos familles, joie, bonheur et santé.

Bonnes vacances à tous....

Le Maire  
Gervais EGAULT

"War Araok Bepred"



## Finances

### ANALYSE FINANCIERE DES COMMUNES DU CANTON

Nous voilà presque en fin de mandat. Il est temps, pour vous, de faire une analyse des finances de notre mandature. Ces derniers mois, nous avons entendu tellement de chiffres, certains vrais, mais aussi des faux.

Maintenant, il est temps de mettre sur la table les chiffres officiels publiés sur le site des finances des communes.

Je vous propose de vous apporter une synthèse sur la période de janvier 2014 à décembre 2017 des communes du canton. Les chiffres officiels de l'année 2018 ne sont pas encore publiés sur le site du ministère des finances.

Cela vous donnera une bonne idée de ce que nous, comme les communes du canton, avons fait des finances que vous nous avez confiées.

	PERROS GUIREC	PLEUMEUR BODOU	TREBEURDEN	LOUANNEC	TREGASTEL	SAINT QUAY-PERROS	TREVOU- TREVIGNEC	TRELEVERN	KERMARIA- SULARD
Population INSEE									
déc.2013	7814	4230	3859	3145	2525	1519	1470	1437	1010
déc.2017	7532	4168	3754	3192	2485	1360	1357	1362	1061
Evolution	-282	-62	-105	47	-40	-159	-113	-75	51
en %	-3,6%	-1,5%	-2,7%	1,5%	-1,6%	-10,5%	-7,7%	-5,2%	5,0%
Endettement/ habitant									
déc.2013	1690	739	1214	920	2260	1395	439	1771	617
déc.2017	2532	540	1258	655	2787	1068	610	1633	641
Evolution	842	-199	44	-265	527	-327	171	-138	24
en %	49,8%	-26,9%	3,6%	-28,8%	23,3%	-23,4%	39,0%	-7,8%	3,9%
Investissements sur 4 ans									
	8 091 000 €	4 139 000 €	4 361 000 €	2 848 000 €	2 385 000 €	1 299 000 €	2 258 000 €	709 000 €	1 070 000 €
soit /an	2 022 750 €	1 034 750 €	1 090 250 €	712 000 €	596 250 €	324 750 €	564 500 €	177 250 €	267 500 €
soit/hab.2017	269 €	248 €	290 €	223 €	240 €	239 €	416 €	130 €	252 €

La population de notre commune a progressé en 4 ans, contrairement à presque toutes les autres communes du canton.

Les investissements que nous avons réalisés sur 4 ans, représentent 223 € par an et par habitant.

Et cela a été réalisé, non pas en dégradant les finances de la commune, mais avec un endettement qui s'est nettement amélioré : par habitant, il a diminué sur 4 ans de 265 €, quand d'autres communes ont vu leur situation nettement se dégrader.

Nous sommes la commune du canton qui a eu un endettement par habitant qui a le plus diminué en pourcentage (28% de baisse).

Dernier élément à connaître : il y a un an, il a beaucoup été question des Dotations de l'Etat (la DGF). Il faut savoir que notre commune a vu ses dotations baissées, c'est vrai. Mais cette perte ne représente que 18,17 €/habitant. Pour une commune du canton, cela représente une perte de plus de 277 €/habitant.

En conclusion : la situation financière de la commune était déjà bonne auparavant, elle s'est améliorée depuis. Et ce, malgré les investissements qui ont été réalisés.

En cette période de vacances d'été, vous pouvez partir tranquille. Je vous souhaite de bonnes vacances à tous.

**Marc BACUS**  
Adjoint aux Finances



## Aménagement du site naturel de Nantouar

Le samedi 27 avril, les riverains, l'école de kitesurf Trégor Kite, les représentants de Flying Breizh 22 ainsi que les élus ont inauguré l'aménagement du site naturel de Nantouar.

Cet espace dispose désormais de racks à plates pour les plaisanciers et permet aux kitesurfeurs d'étendre leurs voiles. L'endroit est entouré de talus recouverts de paillage et de plantations spécialement adaptées au bord de mer. Deux tables de pique-nique agrémentent le site.

Ce projet allie les besoins des associations et la protection d'un magnifique site naturel.

L'aménagement du terrain et la construction des racks ont été entièrement réalisés par les agents municipaux.

A la suite de cette inauguration, un pot d'amitié était offert en mairie.

**Sylvie CRAVEC**



## Une année scolaire 2018/2019 bien remplie

Une année scolaire bien accomplie par petits et grands. Les 205 élèves des écoles publiques maternelle et élémentaire ont manifesté toujours autant d'intérêt à poursuivre leurs cursus et leurs activités périscolaires. **Merci à tous ceux qui ont œuvré auprès d'eux !**

Les abords de l'école élémentaire ont été aménagés. La commune y a engagé une somme de plus de 16 000 euros pour assurer une sécurité maximale des enfants.

Il est rappelé une fois de plus de bien vouloir respecter les zones de stationnement autour des deux écoles publiques.

Au retour des vacances de printemps, deux services de cantine ont été instaurés à l'école élémentaire. Le personnel de cantine et les enfants ont apprécié ce nouveau fonctionnement.

### Fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire

Vu le Code général des collectivités territoriales (article L2121-30), vu le Code de l'éducation (article L212-1) **Mon-sieur le Maire a rappelé lors du conseil municipal du 30 avril 2019**, que la commune a la charge de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des écoles publiques. Elle décide légalement de la création et de l'implantation des écoles d'enseignement public. De même, la modification de leur capacité d'accueil en nombre de classes, la désaffectation d'une école, le changement d'implantation

d'une classe ou d'une école, dépendent de la commune.

**La fusion administrative proposée par l'inspecteur de l'éducation nationale** a pour but de renforcer la cohérence pédagogique et administrative en dotant le nouveau groupe scolaire ainsi créé **d'une direction unique de la petite section de maternelle jusqu'au CM2**. Elle permet aussi d'équilibrer les effectifs sur un groupe scolaire, en créant si besoin, une classe de GS/CP.

Elle permet également un interlocuteur unique pour la commune sur le groupe scolaire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la fusion des écoles maternelle et élémentaire de Louannec en une école primaire à la rentrée de septembre 2019.**

La nouvelle école primaire regroupera 9 classes sur 2 sites. Les effectifs seront stables. Madame Kristell DANIC assurera la direction de cette nouvelle école primaire. Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) se poursuivront pour l'année scolaire 2019/2020 pour la 7ème année.

Pensez à inscrire vos enfants si ce n'est pas encore fait pour la rentrée scolaire prochaine.

Bonnes vacances à tous !

**Nicole MICHEL**  
Adjointe aux Affaires scolaires



## Travaux

Le prochain bulletin municipal, en décembre, sera distribué moins de 6 mois avant la prochaine élection municipale. Son caractère devant rester neutre et informatif pendant cette période pré-électorale, et le bilan du mandat pouvant être interprété comme une promotion pour l'équipe en place, je profite donc de cette édition pour lister, dans le domaine des travaux et de la voirie, les actions réalisées depuis 2014.

Sans insister sur la finalisation des chantiers commencés lors du mandat précédent : extension de la salle de sport, mise aux normes de bâtiments pour les accès PMR (personnes à mobilité réduite), ... vous trouverez ci-après les réalisations dans les domaines de la circulation (réseaux de voirie et de cheminement piétonnier) et des effacements de réseaux aériens (suppression des poteaux et des câbles électriques et téléphoniques).

Pendant ce mandat, pour les travaux de voirie et d'effacement des réseaux aériens, nous sommes restés dans la continuité des mandats précédents. En voirie, sans prendre en compte les voies des nouveaux lotissements, qui font partie d'un budget spécifique, et qui sont intégrées dans le prix de vente des lots, l'investissement annuel se situe entre 80 000 et 100 000 euros

Pour les effacements de réseaux, il en est de même. Chaque année, on définit des tranches de travaux pour le réseau électrique « basse tension » aux alentours de 125 000 euros HT, montant pour lequel les subventions du SDE22 (Syndicat Départemental d'Electricité) sont les plus élevées. On y ajoute les effacements de réseaux d'éclairage public et les lignes du réseau de communication.

### Les réseaux de voirie

En 2014 et 2015, nous avons commencé par les rues des Mouettes et des Cormorans à Villeneuve, avec la réalisation de bas-côtés en « terre-pierre » qui seront bientôt repris. La venelle de Pont ar Saoz, près du rond-point de Pont Guennec a été réalisée en enrobés, ainsi que la route d'accès à Parc Thomas, un tronçon entre Kernu et Ar Vouster, ainsi que 2 tronçons d'environ 200m sur la route de Rospez, dans des zones humides et ombragées.

En 2016, les travaux d'enrobés ont continué sur la route de Kernu, avec quelques dispositifs de limitation de vitesse et de sécurisation. Un peu plus loin, le rond-point de Roz ar histin a été créé, le carrefour du Guilors a été réaménagé, et le parking de Mézernec, en bas du Croajou, a été réalisé avec un aménagement d'arrêt de bus utilisé pour le transport scolaire. La commune a aussi réalisé le chemin piétonnier d'accès au cabinet médical de la route de Tréguier.

En 2017, une nouvelle portion de la route de Kernu a été réalisée en enrobés, jusqu'au rond-point de Roz ar histin. La route de Kerguénno, à droite en allant vers Tréguier, la route de Mézernec, entre le nouveau parking et la route

venant d'Ar Vouster, un tronçon de la route de Kerjean, dans le secteur du phare, ont aussi été faites en enrobés.

L'impasse de Park ar C'hastell, à droite après l'EHPAD, et la voie d'accès à Ma Halon dans le secteur de Barac'h ont elles été faites en émulsion bi-couche. 2017 a aussi vu l'aménagement en enrobés du pourtour des conteneurs enterrés et de la place de recharge électrique de la place Y. Nonen, à côté de la mairie, ainsi qu'une reprise en enrobés d'une partie de la voie verte sur la route départementale au dessus du quartier de Truzugal.

En 2018, quelques voies ont été refaites en émulsion bi-couche : la route de Kervégant, entre Mabiliès et Cabatous, la route du Golven, après le cimetière du Tossen, la venelle de Garen Kerespertz, à la sortie du bourg vers Nantouar, et la route d'accès à la Stella Maris, vers Nantouar, ainsi que la voirie de la résidence E.Renan. Quelques travaux en enrobés ont aussi été faits, sur la route du Crâ, sur la route de Pen an hent nevez, entre la résidence Kerawell et la sortie du lotissement St-Yves, ainsi que les trottoirs de St-Yves.

2019 a vu le début d'aménagements de sécurité sur la route de Nantouar, en attendant de le compléter après l'été, après la fin de travaux de renforcement de réseau électrique moyenne tension faits par Enedis. Les autres travaux de voirie concernent principalement les voies d'accès au lotissement de Poulajous Braz dont la voirie définitive sera aussi réalisée cette année. Cela concerne la voie de Kerdéno, entre Poulajous braz et la route départementale (vers Tréguier), avec un élargissement de cette voie par busage d'un fossé, ainsi que l'accès à Poulajous Braz en venant du bourg à partir de Pen Lann, incluant la réalisation d'un parking au bord de la zone humide de Poulajous. On verra aussi, rue du professeur Lesné, des travaux d'accotements et de busage qui devraient permettre d'y avoir un traitement des eaux de pluie fonctionnel. On verra également cette année la réalisation de chemins piétonniers à Gravelen, entre le petit rond-point de Pen Ker et la route de Perros, et dans le secteur du Guilors, entre la route de Lannec Vian et le Guilors pour faciliter l'accès de Hent Meur à l'arrêt de bus du Guilors.

### Les effacements de réseaux aériens

Dans les années 2014 et 2015, les 2 dernières tranches de travaux ont été réalisées, permettant de finaliser les effacements dans le secteur du Croajou.

En 2015, une partie du réseau a aussi été « enterrée » dans la partie haute de la route de Kernu.

En 2016, c'était le tour du quartier d'Ar Vouster, jusqu'à la route de Lannec Vian, ainsi que de la route de Roch Wenn dans cette zone (ancienne voie ferrée), avec l'adjonction d'éclairage public sur cette voie.

En 2017 et 2018, un gros chantier du côté de Kerguen Vian, entre la route de Perros et le rond-point de Gravelen,



avec dans ce cas aussi, l'installation d'un éclairage public.

Cette année 2019 verra l'effacement de réseau d'une zone restant entre Ar Vouster et le Guilors, ainsi que la route de Lannec Vian (suite des travaux faits en 2016). Cette phase sera suivie d'une tranche d'effacement à Kernasclèt, à droite dans la côte de Kernu.

Il ne faut pas oublier la modernisation de notre éclairage public par le remplacement de lampes énergivores par des lampes à LED, ainsi que les effacements de lignes « moyenne tension » réalisés par Enedis sur ses fonds propres. Louannec a largement profité de cette opération

qui a vu disparaître de notre ciel un nombre non négligeable de « gros » poteaux électriques et de kilomètres de câbles.

**Jean-Pierre MORVAN**  
**Adjoint aux travaux et voirie**

## Travaux en cours dans la commune



9 février : La commission travaux sur la route de Nantouar pour préciser la mise en place de la sécurisation de cet axe



Mai : la route de Kérhuado prend un coup de jeune, avec ralentisseurs et un parking accès à la zone humide



Travaux d'élargissement de la route de Kerdéno



Remise en état du piétonnier dans Poulajous Braz



Entrée accès parking zone humide du Poulajous



Travaux de busage rue du Professeur Lesné



## Camping



Plus de cinq ans se sont écoulés depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale.

La commission camping souhaite aujourd'hui, à travers ces quelques lignes vous présenter un bilan de ce qui a été accompli en termes d'aménagement mais aussi d'orientations touristiques et sociales.

Chaque équipe municipale, de mandat en mandat, se succède et continue d'améliorer l'attractivité du camping et de favoriser le vivre ensemble.



Pour information et pour éviter que des inquiétudes naissent sur la gestion de notre camping municipal, l'ensemble des dépenses réalisées depuis 2014 se sont faites sans faire d'emprunt et sans aucune aide financière de la commune. Pour mémoire, le seul emprunt existant aujourd'hui est celui de la piscine et se terminera en 2020.

## Réalisations au Camping depuis 2014

### Bâtiments

Les employés communaux ont réhabilité en Régie les deux sanitaires et la laverie pour un montant de 140 000 €. Les prochaines années, il restera la dernière partie du sanitaire principal et la salle de jeux.

La fourniture d'eau chaude est produite par un système thermique solaire nous permettant de faire 30% d'économies sur la facture d'énergie. Pour un investissement de 32 000 € et une subvention de 10 000 €, le retour sur investissement est prévu en 4 ans.



### Piscine

La piscine a été rénovée pour 60 000 €. Nous avons remplacé la filtration, les margelles, le liner (revêtement intérieur) et intégré un système automatique de régulation.



## Snack-Bar

Vous avez sans doute pu constater en 2018 une nouvelle véranda à la place du chapiteau usagé en toile bleu et blanc.

L'investissement d'un montant de 51800 € permet d'offrir de bonnes conditions d'exploitation du snack et un meilleur accueil des clients.

## Mobil-homes

Depuis 2014, le parc de Mobil-homes évolue chaque année. Sur ce mandat, nous en aurons renouvelé 11 sur un total de 17.

Nous aurons dépensé avec les aménagements associés (terrasses, tables extérieures, etc...) 174 000 €.

Le retour sur investissement d'un mobil-home se fait actuellement en moins de 4 ans.



Pour résumer, avec le parking à l'entrée du camping, le montant des dépenses s'élèvera sur ce mandat à 681000 €.

La commission camping et la municipalité ont choisi de permettre au plus grand nombre de venir en vacances à Louannec. C'est pour cette raison que nous collaborons avec l'association « Famille de France » permettant à des familles défavorisées de sortir de chez elles.

Nous essayons également d'être partenaire avec les artisans, les commerçants et les associations de Louannec et de la région.

Nous travaillons avec l'épicerie des Iles de Louannec depuis 2015, avec l'entreprise Hervé ALLAIN pour les portes et fenêtres et l'entreprise CHIMAIR de Perros-Guirec pour la communication du camping (films, plaquettes, ..).

Pour les associations, nous sponsorisons le minibus de l'USPL, la fête Vénitienne de Perros-Guirec. Nous mettons également le site à disposition de l'UNSS pour l'organisation de rencontres sportives pour les collégiens du canton.

Enfin, nous sommes devenus en 2018 Point Relais de l'Office de Tourisme Communautaire, permettant de renseigner et d'orienter les vacanciers.

Pour conclure, je souhaite remercier la responsable du camping, les employés communaux, les saisonniers, les artisans et les élus qui, par leur travail, permettent au Camping de Louannec de s'améliorer d'année en année.

**Pierre VAISSIÉ**

**Adjoint responsable du camping et des sports**



## UNSS



Le mercredi 22 mai 2019, pour la sixième année consécutive, le district UNSS du TREGOR a pu organiser son RAID sur le site du camping municipal de LOUANNEC, mis gracieusement à la disposition de l'organisation par la mairie.

110 élèves venus des collèges de Bégard, Perros-Guirec, Lannion, Tréguier, Plouaret et Plestin ont pu prendre part à différentes épreuves organisées par leurs professeurs

d'EPS : un circuit de Run and Bike à l'intérieur du camping, une épreuve de biathlon qui combinait un trail sur le chemin du littoral et une séance de tir à la carabine laser à l'intérieur du camping, et enfin une épreuve de kayak qui consistait à effectuer une boucle sur le Lenn, espace fermé et sécurisant pour les élèves.

Le soleil étant de la partie, nul doute que les élèves et les enseignants garderont un beau souvenir de cette édition.

**Jean-Marie ANDRÉ, professeur d'EPS**



## Un nouveau responsable des services techniques à Louannec

Avec le départ de notre ingénieur Stéphane COQUIO à Erquy, notre commune a dû procéder à un recrutement. Ce sont douze candidats qui ont prétendu au poste à pourvoir.

C'est Nicolas TRANCHANT, qui a été choisi. Il nous arrive de la commune de Penvenan, où il exerçait les mêmes fonctions.

Il prend peu à peu ses marques pour une plus grande connaissance des personnels et du territoire communal.

Bienvenue à Nicolas.



## Projet de création d'un sentier découverte par la Commission Communale des Jeunes de Louannec



Depuis janvier 2019, la Commission Communale des Jeunes de Louannec (composée de 12 jeunes de la commune) a lancé le projet de créer un sentier découverte qui serait ensuite proposé aux personnes souhaitant découvrir le coin.

L'idée serait de créer un plan ludique et interactif proposant un ou plusieurs sentiers (petit, moyen et grand parcours), permettant ainsi à ceux qui le souhaitent de découvrir les environs.

Après quelques échanges sur la mise en forme de ce projet un petit groupe, accompagné de Nadia Le Bars et Noémie Frémont, s'est réuni le samedi 4 mai 2019 afin de repérer les lieux.

Le départ du sentier se ferait devant la Mairie et engloberait une partie du village puis le sentier des douaniers en direction du camping municipal.

L'idée serait de ponctuer la promenade de petits panneaux ludiques et explicatifs sur l'histoire des lieux, les paysages, la faune et la flore, etc ...

Le sentier étant défini, la Commission Communale planche maintenant sur la création du plan et des panneaux, espérant ainsi faire aboutir le projet avant la fin d'année.

**Noémie FREMONT**  
Animatrice Jeunesse



**BIBLIOTH'ÉGOR : KESAKO**  
**LE PRIX BIBLIOTH'ÉGOR ? ? ?**  
**BIBLIOTH'ÉGOR EN FÊTE ? ? ?**

Votre bibliothèque municipale rejoint l'association Biblioth'égor qui regroupe une dizaine de bibliothèques adhérentes de St Quay Perros à l'ouest à Pleubian à l'est.

Mutualiser les outils d'animations et organiser des événements afin de promouvoir la lecture chez les jeunes et les adultes sont les buts de cette association qui vient de fêter ses 20 ans en février.

**Le prix Biblioth'égor 2020** a démarré ; une sélection de huit romans parus en 2018 et disponibles à la bibliothèque, est proposée aux adhérents qui s'engagent à en lire au moins cinq, à leur attribuer une note et peut-être à la fin du prix en janvier 2020 être l'heureux gagnant de chèques-lire à dépenser en librairie. N'hésitez pas à demander le bulletin de participation aux BB (bibliothécaires bénévoles).

**Biblioth'égor en fête**, ça sera en février 2020 une après-midi avec des ateliers, des lectures, des jeux, un goûter, une tombola . . . Patientez, on vous en dira plus dans le bulletin municipal de fin d'année.

**A L'AIDE ! ! !**

Vous le savez déjà : votre bibliothèque ne fonctionne que grâce à une équipe de bénévoles (et au budget communal bien sûr) qu'il faut penser régulièrement à renouveler.

Vous disposez de temps et vous avez des compétences que vous souhaitez partager. Alors contactez le responsable qu'on en discute et que l'on cherche ensemble la meilleure activité pour vous au sein de l'équipe et pour faire avancer la bibliothèque.

**MAIS C'EST VRAI, IL Y A UNE BIBLIOTHÈQUE A LOUANEC ? ? ?**

Comment vous ne le saviez pas encore ? Et pourtant elle existe depuis plus de 30 ans, elle est gratuite, accessible à tous. Vous y trouverez près de 4000 livres récents pour les adultes et pour les jeunes (des romans, des BD, des albums et des documents) et une quinzaine de périodiques. Et un site internet pour consulter le catalogue, réserver un livre, déposer un avis ...etc.

Alors, n'attendez plus, venez nous voir rue du Carlouar (à côté du centre de loisirs) tous les lundis de 17h30 à 19h, les mercredis de 16h à 17h30 (sauf vacances scolaires) et tous les samedis de 10h30 à 12h.

*Alain Ballero : responsable de l'équipe de bénévoles*

*contact : bibliotheque-louanec@orange.fr tél: 02 96 91 03 96*

*Guy PARZY : adjoint en charge des affaires culturelles*

## L'espace jeunes



Depuis le mois de novembre 2018 "l'Espace Jeunes" a ouvert ses portes à Louanec.

Situé dans la salle club house au sein du complexe sportif du Carpont, ce local partagé accueille les jeunes de la commune (de 10 ans (milieu Cm2) à 15 ans) tous les vendredi soirs de 17h à 19h30, sous la responsabilité de Noémie Frémont, l'animatrice jeunesse.

Ce lieu est un espace d'échanges et de rencontres où les pré-ados et ados peuvent venir discuter, jouer, écouter de la musique... il fonctionne sur un système de va-et-vient faisant appel à la responsabilité de ses usagers.

Cet Espace Jeunes rencontre un vrai succès puisqu'il accueille depuis son ouverture entre 15 et 20 jeunes qui se croisent chaque vendredi !

Cet Espace Jeunes rencontre un vrai succès puisqu'il accueille depuis son ouverture entre 15 et 20 jeunes qui se croisent chaque vendredi !





## Les employé(e)s au service de tous

Plus dans l'ombre que les agents des services techniques, il et elles ont tout notre respect.



Sandrine



Nadine



Robert



Isabelle

### Nos agents de service communaux, participent activement à la vie de la commune.

Ils assurent des tâches d'exécution, de surveillance, d'accueil, ... :

- ▀ Assurent la confection des repas scolaires, les commandes de denrées auprès des fournisseurs, le service des repas, la surveillance des enfants pendant les repas, l'entretien des restaurants et salles de restauration scolaires,...
- ▀ Assurent le service aux écoles : les ATSEM, les garderies périscolaires et le service entretien des locaux communaux et du camping.



Rajae



Claude



Sandrine



Laurence



Nathalie



Noémie et Elodie

Pas toujours des tâches reconnues, mais indispensables pour le bien être de tous et le bon fonctionnement de la commune.

Voici quelques exemples sur ces photos :

- ▀ Sandrine et Nadine à l'entretien au camping, ... Nadine qui assure également la cantine et la garderie, ...
- ▀ Robert le cuisinier de la cantine scolaire, ... et Isabelle la cuisinière, ...
- ▀ Rajae et Claude à la cantine et ATSEM, ...
- ▀ Sandrine à la cantine et ATSEM, ...
- ▀ Laurence à la cantine et à la garderie, ...
- ▀ Nathalie à l'entretien au camping, à l'école, et service à la cantine, ...
- ▀ Élodie, à la garderie, au restaurant scolaire, et aux écoles, ...
- ▀ Noémie, Animatrice espace jeune, TAP, école, ...



Depuis notre article "**LE SERVICE TECHNIQUE AU SERVICE DE TOUS**" du BM60, trois nouveaux agents se sont joints à l'équipe :



*Aurélie aux espaces verts*



*Brian aux espaces verts et à la voirie*



*Sébastien à la voirie*

## Un arbre pour les enfants de l'année

Idée lancée pour la première fois en mars 2017, trois arbres ont été plantés sur le site de la plaine de jeux de Penker, pour les enfants nés en 2014, 2015 et 2016.

### **Pourquoi planter un arbre nous direz-vous ?**

On plante un arbre à la naissance de nos enfants parce qu'avant tout il est symbole de vie, c'est un acte fort, l'arbre grandit au même rythme que l'enfant. Il s'agit d'apprendre à l'enfant à respecter la nature, « son » arbre, et à suivre son développement.

Il faudra ainsi sûrement lui rappeler qu'on ne doit pas enlever l'écorce d'un arbre ou encore tenter de graver quelque chose sur un tronc quand il grandira ! Mais avec un tel cadeau, il respectera la nature plus tard.

Nous perpétons donc ce qui deviendra une tradition.

A cet effet, Monsieur le Maire Gervais EGAULT a inauguré le 30 mars 2019, la

pose d'un panneau de présentation du site avec un joli texte signé Shel Silverstein et a, par l'intermédiaire des jardiniers de la commune fait planter deux nouveaux arbres pour les enfants nés en 2017 (8 enfants - arbre planté : un Magnolia "Yellow bird") et 2018 (16 enfants - arbre planté : un Liriodendron tulipia).

Les enfants concernés, ont pu, à leur guise, mais souvent aidés par les parents, jeter leur petite pelle de terre sur les racines de leur arbre.

Une plaque avec les prénoms des enfants et leur date de naissance a été installée au pied de chacun de ces arbres, pour le souvenir.



**Guy PARZY**

**Adjoint à la communication**



## Été 2019 : Centre de loisirs

Le centre de loisirs ouvre ses portes à partir **du 8 juillet jusqu'au vendredi 30 août**. Il concerne les enfants âgés entre 3 et 12 ans et a lieu sur LOUANNEC.

Il y a 3 tranches d'âge afin d'avoir un rythme et des activités adaptés à chacun.

\* **les marsupioles** : 3 et 4 ans : dans l'ancienne école maternelle, une salle leur est totalement dédiée : coin jouets, livres, tables d'activités...Un dortoir permet à tout ce petit monde de se reposer de 13h30 à 15h tous les jours.

\* **les furets** : 5-7 ans : ils ont 2 salles dans l'ancienne école maternelle de Louannec.

\* **les girafes** : 8-12 ans : les plus grands passeront l'été dans le restaurant scolaire comme avant...

Un programme d'activités sera élaboré pour cet été. L'équipe d'animation y travaille; il est affiché à chaque début de semaine au centre.

### INSCRIPTIONS :

Les places sont limitées alors mieux vaut s'y prendre tôt pour inscrire vos enfants même s'ils ne doivent venir que quelques jours...



L'équipe d'animation du centre de loisirs été 2019

[www.louannec.com](http://www.louannec.com) pour télécharger les papiers ; ils sont également disponibles en mairie ou au centre à partir du 8 juillet.

### RENSEIGNEMENTS :

Aline SIMON 06.73.39.22.16 ou mairie de LOUANNEC

## CAL

Un vent de nouveauté souffle sur le Comité d'Animation de Louannec avec un bureau rajeuni et des membres actifs plus nombreux.

Une année bien entamée avec plusieurs actions menées avec un succès :

- Les Louannigous ont été acclamés par la foule lors de leurs 4 représentations qui ont eu lieu en mars dernier. Un rendez-vous plébiscité aussi bien par les louannécains que par les visiteurs extérieurs.
- Le vide-grenier en mai a remporté lui aussi un vif succès avec le plein d'exposants et un soleil estival qui a attiré



L'équipe du CAL presque au complet

de nombreux visiteurs.

- Nos amis de la troupe de théâtre « Les eServalés », invités par le CAL, ont eux aussi eu le droit à des acclamations lors de leurs représentations les 17 et 18 mai.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, toute l'équipe se prépare pour la fête de la musique, événement très attendu et qui aura lieu comme tous les ans le jour J. Cette année, la fête se terminera en beauté avec un feu d'artifice offert par la municipalité. Trois groupes très éclectiques viendront célébrer la musique et nous espérons qu'elle rencontrera le succès qu'elle mérite.

Nous nous retrouverons ensuite en septembre pour le forum des associations.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous aident dans nos manifestations : ceux du CAL, mais aussi le CAEL, l'USPL, la bourse aux vêtements ainsi que tous les commerçants et artisans qui nous sponsorisent.

L'animation ne peut exister sans des personnes motivées, aussi si l'envie vous dit de rejoindre une équipe dynamique et pleine de bonne humeur, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous comptons sur vous et en attendant vous souhaitons un très bel été.

### **Eric et Emilie, président et secrétaire du CAL**

Pour nous contacter :

Notre mail : [cal.louannec@gmail.com](mailto:cal.louannec@gmail.com)

Notre répondeur téléphonique : 09 72 46 28 92



## COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus sont désormais disponibles en intégralité sur le site web de la commune.

### Conseil du 7 novembre 2018

#### ↳ **Approbation du rapport de la Commission Locale des Charges transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le rapport « procédure dérogatoire » de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du 25 septembre 2018 pour les dispositions qui concernent la commune dont les conclusions portent sur :

- le financement de la compétence GÉMAPI
- le remboursement de la Dotation Globale de Décentralisation
- le montant des attributions de compensation définitives pour l'année 2018.

#### ↳ **Approbation du rapport de la Commission Locale des Charges transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2019 - Le Forum de Trégastel - Le transfert de la taxe de séjour - Le transfert de la voirie communautaire**

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du 25 septembre 2018.

#### ↳ **Budget camping-Décision modificative 1**

Monsieur Le Maire propose une décision modificative au budget du camping pour prévoir l'achat de mobil homes d'une part et inscrire les dépenses et recettes relatives au paiement de la taxe de séjour.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE** la décision modificative 1.

#### ↳ **Avance du budget principal au budget lotissement du Stivel**

Le Maire rappelle les crédits votés aux budgets primitifs dans le cadre de l'avance du budget principal au budget du Lotissement du Stivel

- Budget Commune : compte D/27638 / 111 000 €
- Budget Lotissement du Stivel : Compte R/168741 : 111 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOPTE** le versement d'une avance du budget principal de 110 000 € vers le budget du Lotissement Stivel.

**DIT** que cette avance sera remboursée à l'issue de la vente des lots.

#### ↳ **Consolidation emprunt n° 10000168805**

La Commune a contracté un emprunt de 600 000 € le 27 avril 2016 auprès du Crédit Agricole pour financer l'extension de la Salle des Sports (délibération n° 2016.04.05).

A ce jour seul 400 000 € ont été débloqués.

Il est proposé de consolider cet emprunt à hauteur de 400 000 €. En effet l'état d'avancement des dépenses d'investissement, le coût de l'opération et les subventions obtenues pour l'opération d'extension de la Salle des Sports ne

nécessitent pas de réaliser le solde de cet emprunt.

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**DÉCIDE** de consolider l'emprunt n° 10000168805 contracté en 2016 à hauteur de 400 000 €.

#### ↳ **Modification des statuts de SDE 22**

Monsieur le Maire expose que le domaine de l'énergie est toujours en constante évolution, de nouveaux projets sont engagés par le SDE 22.

Cela nécessite l'adaptation des statuts du SDE 22 dont notre commune est adhérente : **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

#### ↳ **Acquisition d'un véhicule électrique**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de remplacement du véhicule communal actuel par un véhicule électrique.

La commission des finances a étudié 2 propositions : acquisition ou location avec batterie :

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** d'acquérir un véhicule électrique, Renault Zoe.

#### ↳ **Acquisition de 3 mobil homes au Camping**

La municipalité a souhaité remplacer 3 mobil homes sur le Camping Municipal. Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'acquérir 3 mobil homes.

#### ↳ **RIFSEEP et Temps de Travail**

Le Maire rappelle la délibération n° 2018-04-07-02 du 4 juillet 2018 adoptant et soumettant au CT la mise en place du RIFSEEP et la révision du volume annuel d'heures travaillées.

Le Maire rappelle le consensus obtenu auprès des agents de la Commune et précise qu'il s'agit d'un avis simple.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**ADOPTE** la mise en place du RIFSEEP et du temps de travail à 1 607 heures à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

#### ↳ **Modification du tableau des effectifs**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du départ de la Directrice Générale des Services, Mme LE BOURHIS Carmen, attachée principale, le 19 novembre 2018 et de son remplacement par Mme PONGÉRARD Sabine, attachée, au 1<sup>er</sup> décembre 2018.

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité,**

#### ↳ **Lutte contre le frelon asiatique**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité,**

**DE FAVORISER LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRE-**



**LONS ASIATIQUES** situés sur le territoire communal, **y compris sur les propriétés privées, D'ADHÉRER AU DISPOSITIF PROPOSÉ PAR LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ** en matière de lutte

contre les espèces exotiques invasives végétales et animales, selon les modalités précisées ci-dessus,

**DE SOLLICITER** Lannion-Trégor Communauté afin que celle-ci accompagne la commune pour la gestion des espèces exotiques invasives et de conventionner avec Lannion-Trégor Communauté,

**DE SOLLICITER** le versement d'un fonds de concours à LTC pour la destruction des nids de Frelons asiatiques,

**D'AUTORISER** : Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

## ↳ Questions diverses

● Consultation Programme de voirie 2019

Jean-Pierre MORVAN présente le projet de programme de voirie 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**AUTORISE** le Maire à lancer la consultation et à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant.

**DÉCIDE** de solliciter le fonds de concours de Lannion-Trégor Communauté.

● Maîtrise d'œuvre - Lotissement du Stivel

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 5 septembre 2018 décidant de lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre du lotissement du Stivel.

Suite à la première consultation qui s'est révélée infructueuse, 3 entreprises ont été consultées. Les 3 entreprises ont déposé une offre mais elles nécessitent des compléments d'informations.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer le marché une fois l'analyse des offres terminée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**AUTORISE** le Maire à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant.

## Conseil du 12 décembre 2018

### ↳ Tarifs 2019

La Commission des Finances a étudié les tarifs et propose de ne pas les augmenter pour l'année 2019.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**DÉCIDE** de ne pas augmenter les tarifs en 2019 et de conserver les tarifs 2018.

### ↳ Tarif tractopelle

Le tractopelle étant régulièrement mis à disposition, le Maire propose de fixer un tarif horaire. Le Maire rappelle que le coût du personnel s'élève à 33,40 € de l'heure, il propose de fixer à 30 € l'heure de mise à disposition du tractopelle, soit un total de 63,40 € l'heure de mise à disposition du tractopelle avec chauffeur.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**DÉCIDE** de fixer le tarif de mise à disposition du tractopelle à 30 € de l'heure, toute heure entamée étant due.

### ↳ Convention Mégalis Bretagne

Le Maire présente le bouquet de services proposé par Mégalis Bretagne (syndicat mixte de coopération territoriale) :

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**DÉCIDE** d'adhérer à Mégalis Bretagne et d'utiliser le bouquet de services.

**AUTORISE** le Maire à signer la convention d'accès aux services.

### ↳ Convention télétransmission des actes au contrôle de légalité

Le Maire propose de passer une convention avec la Préfecture pour télétransmettre les actes réglementaires (délibérations, arrêtés, urbanisme, documents budgétaires).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**DÉCIDE** de passer la convention avec la Préfecture des Côtes d'Armor pour la télétransmission des actes réglementaires au contrôle de légalité

**AUTORISE** le Maire à signer la convention.

### ↳ Modification des statuts de la S.P.L.A.

#### I. Rappel du contexte et des objectifs

LTC et ses communes membres ont pour ambition de mener une politique d'aménagement active de leur territoire afin d'adapter les infrastructures, services, offre de logements aux besoins des habitants.

Cette ambition fait naître le besoin de disposer d'un outil adapté pour mettre en œuvre une politique active de renouvellement urbain et de réhabilitation de bâti dans les centres ville et centres bourgs affirmée dans le PADD du SCOT et dans le PLH.

#### II. Création d'une Société Publique Locale

##### II.A. Présentation de la Société Publique Locale

Pour répondre à ces objectifs, il est proposé de créer une Société Publique Locale (SPL), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

##### II.B. Les missions de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA)

Il est proposé que la SPL prenne la dénomination sociale de LANNION TREGOR AMENAGEMENT.

##### II.C. Souscription des Actions et gouvernance

Comme indiqué précédemment, il est proposé que la Communauté d'Agglomération et les communes membres soient actionnaires de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA).

Il est proposé un conseil d'administration de 17 sièges. Par ailleurs, chaque commune actionnaire bénéficie d'un



représentant à l'assemblée générale, qui dispose de droits de vote proportionnels au nombre d'actions détenues. Le capital social de la société est de 360 000 €, dont 50 000 € pour les communes qui participent pour environ 0,5 € par habitant.

CONSIDÉRANT les motifs exposés ci-dessus, **Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, DÉCIDE** d'approuver la participation de la commune à la S.P.L.

### ↳ **Travaux de sécurisation à Nantouar**

Jean-Pierre MORVAN présente les travaux d'aménagement de sécurisation prévus sur la route de Nantouar. Une somme de 3 000 € avait été prévue au budget 2018.

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,** considérant la fréquentation de la route de Nantouar par les différents usagers (piétons, cyclistes, automobilistes) et la dangerosité de l'axe.

**DÉCIDE** de réaliser des travaux d'aménagement de sécurisation sur la route de Nantouar.

19h20 : Le Maire autorise une suspension de séance pour laisser la parole aux riverains de la Route de Nantouar.

19h40 : Reprise de la séance.

### ↳ **Engagement de la commune dans la démarche Infra POLMAR coordonnée par Lannion-Trégor Communauté et désignation des référents Infra POLMAR**

Vu la délibération du conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté relative au conventionnement avec

Vigipol ;

### **Rappel du contexte :**

En raison de la densité du trafic maritime, de conditions de navigation difficiles et de la multiplicité des usages en mer, la Bretagne est une zone très accidentogène, où de nombreux événements de mer ont été recensés ces cinquante dernières années. De ce fait, l'ensemble du littoral de la Bretagne est particulièrement vulnérable face au risque de pollution maritime.

### **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

- d'approuver l'engagement de la commune dans la démarche Infra POLMAR de Lannion-Trégor Communauté ;
- de désigner Guy PARZY référent élu et Stéphane COQUIO référent technique ;
- d'autoriser le Maire à prendre toute décision utile pour mener à bien cette démarche.

### ↳ **Programme de voirie 2019 - Marchés**

le Maire rappelle la délibération du 7 novembre 2018 décidant de lancer la consultation du programme de voirie 2019. Le Maire informe l'assemblée que la voie verte de Kerhuado a été intégrée au programme de voirie 2019.

### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**AUTORISE** le Maire à signer les marchés et toutes les pièces s'y rapportant.

**SOLLICITE** le Fonds de Concours de Lannion Trégor Communauté.

## Conseil du 28 janvier 2019

### ↳ **Élection d'un(e) conseiller(ère) communautaire**

Suite au décès de Madame Danièle VIARD, Conseillère communautaire, et conformément à l'article 10 de l'article L.5211-6-2 du C.G.C.T. il convient d'assurer son remplacement.

Les membres du Conseil Municipal procèdent au vote. Le dépouillement donne le résultat suivant : Madame Sylvie CRAVEC est élue conseillère communautaire titulaire à Lannion Trégor Communauté.

### ↳ **Élection d'un adjoint**

Suite au décès de Madame Danièle VIARD, 5<sup>ème</sup> adjointe, sous la présidence de Mr Gervais EGAULT, Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection nouvel adjoint.

Il a été procédé à l'élection d'un adjoint au maire : Monsieur Guy PARZY, est élu 5<sup>ème</sup> adjoint.

### ↳ **Remplacement d'un membre de la Commission d'Appel d'Offres**

Le conseil municipal, Considérant le décès de Mme Danièle VIARD, membre titulaire de la commission d'appel d'offres ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection d'un nouveau membre titulaire et de son suppléant, les membres du Conseil Municipal procèdent aux votes. Les résultats sont les suivants : Emilie ZEGGANNE, membre titulaire - Marie-Paule RICHARD, membre suppléante.

### ↳ **Remplacement d'un membre de la Caisse des Écoles**

Suite au décès de Mme Danièle VIARD, membre de la Caisse des Ecoles, section élémentaire, il convient de désigner un représentant pour l'école élémentaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DÉSIGNE** Mme Emilie ZEGGANNE membre de la Caisse des Écoles, section élémentaire.

### ↳ **Sécurisation des routes de Tréguier et de Perros / Demandes de subventions**

Monsieur le Maire présente le projet de sécurisation des deux entrées d'agglomération sur la Route Départementale n°6 : **Route de Tréguier et Route de Perros**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de réaliser les aménagements de sécurisation des



2 entrées d'agglomération en 2 tranches : - 2019 : 1<sup>ère</sup> tranche Route de Tréguier et 2020 : 2<sup>ème</sup> tranche Route de Perros.

## ↳ **Complexe Sportif / Demandes de subventions**

Le Maire présente le projet d'aménagement d'un complexe sportif. Cette zone sportive, de détente et pédagogique sera située à Poulajous.

Le complexe sportif accueillera :

- Un stade de football avec sa tribune, ses vestiaires, son terrain d'honneur et son terrain d'entraînement,
- Un skate park - Un terrain synthétique de foot à 5 - Deux terrains de tennis - Un boulodrome - Une aire de jeux pour enfants - Un parking central desservant ces équipements

L'autre partie, située en zone humide, a fait l'objet d'une étude d'aménagement pour permettre sa préservation et sa mise en valeur, elle deviendra un lieu de promenade, de détente et pédagogique.

Un parcours santé et des voies douces relieront à terme ces deux voies.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'aménager la zone de Poulajous en zone sportive, de détente et pédagogique, en 5 tranches.

## ↳ **Subventions Caisse des Écoles et CIDS**

La Caisse des Écoles a une trésorerie à part du budget Commune qui nécessite une avance pour payer les factures du 1<sup>er</sup> trimestre.

Le Maire présente également les demandes de subventions du Centre Intercommunal de Découverte Sportive :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'allouer :

- Une subvention de 60 000 € à la Caisse des Écoles dans l'attente du vote du budget primitif.
- Une subvention de 19 588 € (18 888 € et 700 €) au Centre Intercommunal de Découverte Sportive.

## ↳ **Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019**

Conformément aux dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement :

- dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater avant le vote du budget 2019 dans les chapitres mentionnés, les dépenses d'investissement nécessaires, au-delà des crédits reportés et des crédits de paiement votés, dans la limite du quart des crédits ouverts en 2018.

## ↳ **Organisation scolaire 2019-2020**

Par courrier du 4 décembre 2018 la Direction Académique

rappelait aux communes le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 offrant la possibilité de demander une dérogation afin d'organiser les enseignements sur 4 jours. Le dossier de demande est à déposer avant le 8 mars 2019. 11 communes, dont 6 dans le Trégor, ont maintenu l'organisation de la semaine à 4,5 jours.

Le Maire souligne l'investissement engagé dans la mise en place de la réforme, les activités fonctionnent bien et la participation de l'État est maintenue (90 € / enfant).

Une rencontre a été organisée avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves, et un sondage a été effectué auprès des parents. 83 % des parents des élèves de l'école élémentaire et 66 % des parents des élèves de l'école maternelle souhaitent le maintien des TAP et de la semaine à 4,5 jours ; soit 77 % des parents sont satisfaits de l'organisation actuelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de maintenir les TAPS et l'organisation actuelle à 4,5 jours à la rentrée prochaine.

## ↳ **Tarif Espace Jeunes**

Depuis le 14 novembre 2018 un « Espace Jeunes » a été aménagé et est animé par un agent communal. Tous les vendredis après l'école des rencontres et des ateliers sont proposés aux jeunes âgés de plus de 10 ans. La Commission des Jeunes propose d'instaurer un tarif modique pour impliquer les jeunes et permettre ainsi l'achat de petit matériel ou de fournitures. Elle propose de fixer le tarif à 5 € par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de fixer le tarif d'adhésion à l'Espace Jeunes à 5 € (cinq euros) par an.

## ↳ **Caution gérance du snack Camping**

Le Maire propose d'instaurer une caution pour la gérance du snack du Camping. Un état des lieux sera fait à l'entrée et à la sortie, avec obligation pour le gérant de retirer tout son matériel du local pour le 1<sup>er</sup> octobre. La caution sera encaissée à la remise des clés et restituée dans le mois qui suivra l'état des lieux de sortie, si aucun dégât n'a été occasionné, que le local est rangé et le ménage effectué. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'instaurer une caution pour la gérance du snack du Camping et fixe le montant à 1 250 € (mille deux cent cinquante euros).

## ↳ **Location gérance Snack du camping**

Monsieur Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 14 mars 2018 relative à la location gérance du snack du camping à Monsieur GALLET Mathieu pour le fonds de commerce de bar et plats cuisinés du camping municipal. Monsieur GALLET Mathieu souhaite renouveler ce bail de location gérance.

Il est proposé, de conserver le même loyer soit 5 000 euros pour 3 mois ½ du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 15 septembre 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,



**DECIDE**, d'accorder un contrat de location-gérance à Monsieur GALLET Mathieu du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 15 septembre 2019.

### ↳ **Départ de l'ingénieur principal**

Le Maire annonce la mutation de Monsieur Stéphane COQUIO à la Commune d'Erquy, son départ est prévu cou-

rant Avril. Le Maire propose d'ouvrir le poste. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de lancer un appel à candidature pour le remplacement de l'ingénieur territorial et d'ouvrir le poste.

## Conseil du 27 février 2019

### ↳ **Ligne de Trésorerie**

La ligne de trésorerie arrive à échéance le 28 février 2019. La trésorerie de la commune étant suffisante, le Maire propose de ne pas renouveler le contrat dans l'immédiat. Il rappelle qu'à chaque renouvellement de contrat la commune doit payer des frais de dossier de 0.25 %, soit 750 € pour une ligne de 300 000 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

Donne délégation au Maire pour réaliser les lignes de trésorerie pour un montant maximum de 300 000 €.

### ↳ **Subventions 2019**

Marc BACUS présente les demandes de subventions et les propositions de la Commission des Finances réunie le 13 février 2019.

Une subvention exceptionnelle de 150 € est proposée pour la Société de Chasse. L'association participe à la capture des ragondins et organise des battues de sangliers qui occasionnent des dommages aux cultures.

Le Maire propose de voter les subventions par section.

#### **Section « sports » :**

Le Conseil Municipal, à 17 voix pour et 1 abstention, décide d'allouer les subventions.

**Section « Loisirs - culturels » :** Éric RENAUD et Émilie ZEGGANE s'abstiennent en tant que présidents d'associations communales (CAL & Baby Gym).

Le Conseil Municipal, à 15 voix pour et 3 abstentions, décide d'allouer les subventions.

**Section « Écoles » :** Emmanuel COGNEAU s'abstient en tant qu'enseignant au Collège Notre-Dame de Perros-Guirec. Le Conseil Municipal, à 16 voix pour et 2 abstentions, décide d'allouer les subventions.

La subvention pour voyage scolaire a été fixée à 50 € par élève. Cette subvention est versée une fois durant les études secondaires de l'enfant.

**Section « Associations diverses » :** Le Conseil Municipal, à 17 voix pour et 1 abstention, décide d'allouer les subventions. Ces sommes, soit un total de 21 510 € (vingt-et-un mille cinq cent dix euros), seront imputées à l'article 6574 du budget de l'exercice 2019.

### ↳ **Rénovation Éclairage Public**

Le Maire présente l'étude du S.D.E. pour la rénovation des foyers à Roch Guen (1 mât + lanterne et 2 lanternes).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

APPROUVE le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public « Rue des Grèves et des Améthystes » par le S.D.E..

rage public « Rue des Grèves et des Améthystes » par le S.D.E..

### ↳ **Convention « Navettes Macareux »**

Le Maire donne lecture de la convention de partenariat entre L.T.C. et les communes de Louannec, Perros-Guirec, Saint-Quay-Perros et Trégastel, relative aux modalités de financement et d'exécution des services de transport régulier de personnes, dénommés « Navettes Macareux ».

#### **Préambule**

Lannion-Trégor Communauté et les communes de Louannec, Perros-Guirec, Saint-Quay-Perros et Trégastel décident de mettre en place à partir du début de l'été 2019, avec une première année d'expérimentation, une extension du service de transport régulier de personnes, dénommés "navettes MACAREUX".

Le service des navettes MACAREUX est structuré autour d'un itinéraire de lignes régulières fonctionnant en boucle permettant un accès aux plages, ports, campings, marchés et commerces des centres-bourgs/centres-villes des communes de Louannec, Perros-Guirec, Saint-Quay-Perros et Trégastel.

Ce service est organisé selon deux périodes :

- "Période haute", environ 10 semaines de fin juin à fin août/début septembre (pour 2019 : du 22/06/2019 au 01/09/2019).

- "Période basse", environ 42 semaines de septembre à juin (pour 2019 et début 2020 : du 02/09/2019 à fin juin 2020).

La convention prend effet le 22/06/2019 pour les parties et porte sur une durée d'1 an reconductible 3 fois.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**AUTORISE** le Maire à signer la convention précitée.

### ↳ **Portage Maison St-Yves -DIWAN- Subvention Région / Contrat de partenariat 2014-2020**

Le Maire rappelle le portage de la maison St-Yves et la convention signée avec l'EPF et LTC en 2013. Le bâtiment accueille l'école DIWAN, la convention d'occupation avec l'EPF à été prorogée jusqu'à la fin de l'année scolaire, dans l'attente du versement de la subvention Région à la Commune et de la rétrocession du rez-de-chaussée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**SOLLICITE** une subvention de la Région au titre du contrat de partenariat 2014-2020 à hauteur de 100 000 €

**ADOpte** le plan de financement précité.



## ↳ **Avancement de grade et promotion interne**

Le Maire présente les possibilités d'avancement de grade et de promotion interne :

- Madame Sabine PONGERARD, attachée territoriale, peut être promue attachée principale au 1<sup>er</sup> avril 2019.
- Monsieur Daniel COÏC, adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe, est inscrit sur la liste d'aptitude, au titre de la promotion interne, au grade d'agent de maîtrise, et peut être nommé à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019.

## **Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**DÉCIDE** de créer : - un poste d'attaché principal et de supprimer le poste d'attaché au 1<sup>er</sup> avril 2019,

- un poste d'agent de maîtrise et de supprimer un poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe au 1<sup>er</sup> mars 2019.

## ↳ **Élection d'un 6<sup>ème</sup> adjoint**

Suite à un courrier de la Préfecture, il est décidé de procéder à l'élection d'un 6<sup>ème</sup> adjoint.

**Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire** : le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Monsieur Éric RENAUD, par 18 voix,

est élu 6<sup>ème</sup> adjoint.

## ↳ **Convention à la gestion et à l'entretien de voirie limitrophe avec la Commune de Lannion**

Le Maire présente à l'assemblée la proposition de convention entre les communes de Lannion et de Louannec pour la gestion et l'entretien de la voirie limitrophe :

- 6 voies sont concernées :

Lannion entretiendrait :

- Lan ar Moudet - Périchon 2 645 mètres linéaire
- Poul ar Rannet 481 mètres linéaire

Louannec entretiendrait :

- Kermarquer 382 mètres linéaire
- Petit Camp 1 62 mètres linéaire
- Petit Camp 2 114 mètres linéaire
- Lan ar Moudet - Périchon 1 252 mètres linéaire

La convention est signée pour 15 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ADOPTE** les termes de la convention.

**AUTORISE** le Maire à signer la convention.

## Conseil du 20 mars 2019

### ↳ **Budget Communaux - Compte de gestion 2018**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de la Commune, du Camping, du Lotissement de Poulajou et du Lotissement Le Stivel, de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le percepteur, accompagnés des états de développements des comptes de tiers ainsi que des états de l'actif, des états du passif, des états des restes à recouvrer et des états des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion de la Commune, du Camping, du Lotissement Poulajou et du Lotissement Le Stivel, dressés, pour l'exercice 2018, par la trésorière, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### ↳ **Comptes administratifs 2018**

Monsieur Le Président présente au Conseil Municipal les comptes administratifs 2018 :

Après avoir terminé son exposé et répondu aux questions

du Conseil Municipal, Monsieur Le Maire cède la Présidence à Nicole MICHEL qui met les comptes administratifs aux voix.

Le Conseil Municipal **ADOPTE** les divers comptes administratifs 2018

### ↳ **Affectation des résultats 2018**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient conformément à la nomenclature M14 d'affecter les résultats 2018 des budgets de la Commune, du Camping, du Lotissement Poulajou et du Lotissement Le Stivel.

#### COMMUNE :

Le Compte Administratif 2018 du budget principal fait apparaître le résultat suivant :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement : **1 056 876.32 euros**
- Solde d'exécution de la section d'investissement : **- 724 226.16 euros**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE**

- de reporter le résultat de fonctionnement au compte 002 la somme de 332 650.16 euros

- de couvrir le besoin de financement au compte 1068 la somme de 724 226.16 euros.

#### CAMPING :

Le Compte Administratif 2018 du budget Camping fait apparaître le résultat suivant :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement : **87 892.32 euros**



- Solde d'exécution de la section d'investissement :  
**- 153 369.43 euros**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE**

- de couvrir le besoin de financement et de porter la totalité de l'excédent de fonctionnement au compte 1068, soit la somme de 87 892.32 euros.

#### LOTISSEMENT POULAJOU :

Le Compte Administratif 2018 du budget du Lotissement de Poulajou fait apparaître le résultat suivant :

- «Résultat de clôture de la section de fonctionnement :  
**89 337.92 euros**

- Solde d'exécution de la section d'investissement :  
**- 21 525.30 euros**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE**

- de reporter le résultat de fonctionnement au compte 002 la somme de 89 337.92 euros

#### LOTISSEMENT LE STIVEL :

Le Compte Administratif 2018 du budget du Lotissement Le Stivel fait apparaître le résultat suivant :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement :  
**0.00 euros**

- Solde d'exécution de la section d'investissement :  
**14 449.30 euros**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE**

- de reporter le résultat d'investissement au compte 001 la somme de 14 449.30 euros

#### ↳ **Budgets Primitifs 2019**

Monsieur le Président présente au Conseil Municipal les budgets primitifs 2019 :

Après avoir terminé son exposé et répondu aux questions du Conseil Municipal, Monsieur le Maire met les budgets primitifs 2019 aux voix. Le Conseil Municipal **VOTE** à l'unanimité les budgets primitifs 2019.

#### ↳ **Vote des taux d'imposition 2019**

Les recettes prévisionnelles, tout en conservant les taux actuels, permettent d'équilibrer le budget 2019. Devant ce constat Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux d'imposition 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de voter les taux d'imposition 2019 comme suit :

- Taxe d'habitation	:	14,48 %
- Taxe foncière (bâti)	:	16,73 %
- Taxe foncière (non bâti)	:	67,30 %

#### ↳ **Création d'un poste d'Adjoint Technique**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la situation d'un agent communal contractuel depuis plusieurs années, qui dispose d'un contrat annuel à la commune et d'un contrat de mars à septembre au camping municipal. Il propose d'annualiser son emploi du temps et de pérenniser l'emploi en créant un poste d'adjoint technique à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE**

- de créer un poste d'adjoint technique, à l'entretien des bâtiments communaux, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019.

#### ↳ **Tarifs Velek'tro**

Depuis plusieurs années le Camping loue des Velek'tro à Lannion Trégor Communauté qui sont proposés à la location aux campeurs. Cette année 5 Velek'tro seront disponibles au camping.

Pour 2019 les tarifs de location des Velek'tro ont été fixés lors du Conseil Communautaire du 11 décembre 2018 à 12 € la journée (10 € en 2018) et à 60 € la semaine (55 € en 2018).

Monsieur le Maire regrette cette hausse de 20 % et 10 % mais conformément à la convention qui lie la Commune à Lannion Trégor Communauté, la commune doit louer les Velek'tro aux tarifs fixés par L.T.C., afin d'assurer un tarif identique et le libre échange des Velek'tro sur tout le territoire communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE**

- de fixer le tarif de location 2019 des Velek'tro comme suit : \* 12 € la journée \* 60 € la semaine

#### ↳ **Contentieux PLU Commune/Préfet**

Le Maire présente le jugement du Tribunal Administratif de Rennes en date du 25 janvier 2019 dans le cadre de l'affaire Commune contre Préfet, dans laquelle Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor demande au Tribunal d'annuler pour excès de pouvoir la délibération du conseil municipal en date du 22 mars 2017 approuvant le PLU.

Le jugement étant défavorable à la Commune de Louannec, et après rencontre avec les services de Lannion Trégor Communauté et de Maître Jean-François ROUHAUD, le Maire propose de faire appel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de faire appel du jugement du Tribunal Administratif en date du 25 janvier 2019 annulant partiellement le PLU de Louannec.

**AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la procédure.

#### ↳ **Délégations au Maire**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 16 avril 2014 par laquelle le Conseil Municipal lui a donné certaines délégations conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur le Maire propose modifier la délégation n° 16 en supprimant la mention « dans les cas définis par le conseil municipal » afin d'assurer une meilleure réactivité en cas de contentieux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de modifier la délibération n° 2014-04-01 du 16 avril 2014 et fixe la liste des délégations consenties au Maire.



## Nos sorties et projets de l'année scolaire à l'école maternelle

De nombreux événements (spectacles, animations) ont été proposés tout au long de cette année à nos élèves de l'école maternelle afin d'enrichir leur parcours culturel.



La compagnie des 3 Chardons nous a présenté son spectacle **"Pitou l'enfant roi"** le 8 mars.

Au mois de mars, les élèves de la classe de PS/MS se sont rendus au Carré Magique à Lannion pour assister au spectacle de cirque **« Tvärslöjd »** de la compagnie

suédoise Giraff.

Tous les enfants de l'école se sont rendus au cinéma de Perros Guirec (dans le cadre du programme Cinécole) à 3 reprises pour assister à des films d'animation :



- Pat et Mat, le 11 octobre
- Rita et Crocodile, le 17 janvier
- Des trésors plein ma poche, le 25 avril



Les élèves de la classe de TPS/PS ont travaillé plusieurs semaines **sur un projet cirque avec leurs correspondants**, les élèves de la classe de maternelle de Saint-Quay Perros. Ce projet est mené avec l'aide de Muriel Benisty, conseillère pédagogique de la circonscription de Lannion.

Les élèves se sont rendus à l'école de Saint-Quay Perros pour participer à une dizaine d'ateliers tels que des jeux d'équilibre, des acrobaties, du jonglage ...

Les élèves des deux écoles se sont également rendus au Lycée Savina de Tréguier pour observer un spectacle proposé par les lycéens de l'option cirque.

Les élèves ont expérimenté avec plaisir lors des séances de motricité les différentes activités du cirque.



Les trois classes ont participé à un **concours de créations d'œuvres collectives** autour de l'œuvre d'Isabelle Bonameau, auteure jeunesse. Ce travail a été réalisé en partenariat avec l'école des loisirs, la librairie Gwalarn, la bibliothèque municipale de Louannec, et la médiathèque de Lannion. Les œuvres ont été exposées

au public en mai à la médiathèque de Lannion et les enfants ont pu rencontrer l'auteure lors de la remise des prix du concours. Notre école a ainsi gagné 60 albums jeunesse !

Et puis en dernière période, le retour des beaux jours et d'une météo plus clémente, est, comme chaque année, propice à l'organisation de sorties scolaires en lien avec les projets de classe.

Le 22 mai, les élèves de Kristell Danic et d'Evelyne Vayssette se rendront à **l'aquarium marin de Trégastel** pour illustrer leurs activités autour du thème de la mer.

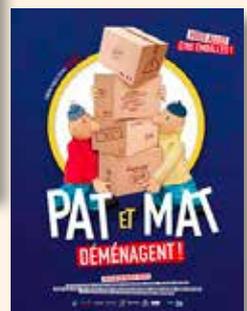
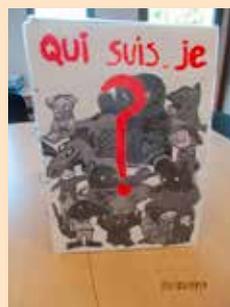
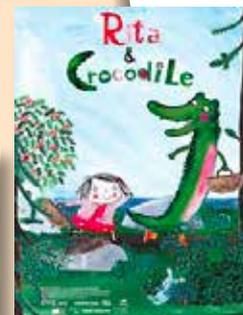
Le 27 mai, les Petits et Tout Petits de la classe de Sonia Auffret seront accueillis à **la ferme de Foreschou**, et le 18 juin, ils iront pique-niquer à la plage de Louannec avec leurs correspondants de St Quay Perros.

Quant aux élèves de Grande Section, qui vont nous quitter l'année prochaine pour entrer à "la grande école" **une croisière bateau aux 7 Iles** leur sera proposée le 5 juin...

Toute l'équipe de la maternelle remercie la municipalité et le CAEL pour le financement de ces projets...

**Kristell DANIC**

**Directrice de l'école maternelle**





## ECOLE ELEMENTAIRE

Art, sciences, sport et culture, autant de projets qui ont ponctué toute cette l'année scolaire !

Le jeudi 28 mars, jour de « **la grande lessive** », parents et enfants ont pu admirer les dessins exposés sur le thème « De la couleur ! avec ou sans dessin, de la lumière, des pigments, du numérique ... » le temps d'une journée !

Petits et grands se sont rencontrés pour danser Hanter dro, les filles de Lamballe, Rond Saint Vincent, la Cochinchine, etc... lors d'un fest deiz le mercredi 3 avril, avec des musiciens accordéonistes « **Beplun** ». Un vrai moment convivial apprécié de tous !

Le théâtre du sillon à Pleubian a accueilli les CP, CE1, CE2/CM1 et CM1 pour la présentation de leur projet théâtre, devant d'autres classes adhérentes. Fabienne L'Allain, la comédienne, est intervenue plusieurs fois pour aider à la mise en scène. Le résultat de ce travail a été présenté aux parents au foyer de Louannec.



En juin, les élèves de CM2 se sont équipés d'épuisettes et de loupes pour découvrir la mare, dans la zone humide au Poulajous, accompagnés d'Elena Lombart, intervenante de l'association Bretagne Vivante.

Nos petits scientifiques ont pu pêcher et observer des animaux comme des tritons palmés, des gerris, des larves de libellule ...

Une deuxième intervention a eu lieu au même endroit, pour découvrir cette fois la flore de la prairie humide et comprendre ainsi ses rôles écologiques et fonctionnels.

Pour finir, un peu de sport !

L'année scolaire se terminera par une journée sportive avec tous les CM1 le vendredi 28 juin à la base nautique de Perros-Guirec avec la traditionnelle journée **Toutes voiles dehors**.

Ma dernière année à l'école de Louannec touche à sa fin. C'est donc avec une certaine émotion que je partage par ces quelques mots, les projets menés par nos élèves. Je suis arrivée à Louannec en septembre 1999. Je retiendrai de ces vingt années, en plus du plaisir d'exercer dans une école dynamique, les relations cordiales avec tous les partenaires de l'école : les parents d'élèves, l'association des parents d'élèves (le CAEL), les représentants de parents d'élèves au conseil d'école, les adjoints et conseillers municipaux et Monsieur le Maire. Je tiens à souligner le soutien de la mairie, qui a toujours été à l'écoute des diverses demandes de l'école, le travail des agents municipaux qui sont toujours intervenus avec efficacité pour répondre aux petits problèmes techniques. Bien entendu je terminerai cet article en ayant une pensée particulière pour mes collègues avec lesquelles j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler.



Toute l'équipe enseignante et moi-même vous souhaitons une bonne fin d'année scolaire, des vacances ensoleillées et reposantes pour tous !!!

**Marie-Paule GUILLOU**  
**Directrice de l'école élémentaire de Louannec**

# LOUANNEC EN IMAGES



11 Janvier : Les vœux du Maire. Carmen LE BOUHRIS ancienne DGS et Sabine PONGERARD sa remplaçante fleuries par Gervais EGAULT.



11 Janvier : Les vœux du Maire - Une partie de l'assistance.



16 Janvier : vœux du Maire à l'EHPAD



Mars : Fest Dez de l'école élémentaire



8 Mai : Cérémonie au Monument aux morts



Vide greniers du CAL du 12 mai



Les "eServalés" - Théâtre de Servel en représentation à Louannec



16 Mai : Les sirènes viennent de retentir dans l'établissement. Les élèves de l'école maternelle et leurs instituteurs ont évacué l'école suite à une alerte incendie ..... EXERCICE... pour lequel ils n'avaient pas été prévenus. Tout s'est déroulé dans le calme. Bravo à eux.



15 Février : Le grand débat animé par notre député Mr Bothorel



Mai : Les abords de la piscine du camping ont pris un coup de jeune. Nouveau décor et nouvelles plantations pensées par les jardiniers de la commune. Beau travail !!!...



## CAEL



Une Année de plus pour l'équipe du CAEL, avec de nouvelles actions mises en place et qui ont donné satisfaction.

Grâce à cela l'équipe enseignante a pu mener à bien les projets qui leur tenaient à cœur.

Nous tenions à remercier l'ensemble des parents qui ont répondu présents aussi bien pour leur aide ponctuelle que pour leur participation aux actions.

Il nous reste 2 grosses actions ou nous aurons besoin de beaucoup de bras et espérons que tout le monde répondra présent (fête de la musique et Kermesse).

Nous tenions aussi à remercier les commerçants pour leur aide et pour nous avoir permis d'innover.

Le CAEL est chaque année à la recherche de bénévoles mais aussi de parents pour remplir le bureau, alors prenez le temps d'y réfléchir cet été pendant que vous profiterez du soleil.

Plus nous sommes nombreux, plus l'investissement est léger et plus on est de fous, plus on rit. Alors n'hésitez pas et rejoignez nous.

Une Assemblée Générale aura lieu à la rentrée et nous comptons sur votre présence pour échanger.

En attendant toute l'équipe vous souhaite un bon été et vous dis à bientôt.

**Le C.A.E.L.**



## Ecole des bébés



C'est avec beaucoup de plaisir que les petits accompagnés de leurs assistantes maternelles se retrouvent chaque jeudi matin dans le préfabriqué pour s'adonner aux divers jeux mis à leur disposition ainsi qu'aux activités manuelles et ateliers mis en place.

En plus de ce moment de partage, l'école des bébés a établi un partenariat avec l'EHPAD de Louannec afin de privilégier le lien inter génération.

Petits et anciens se retrouveront donc de façon périodique autour d'activités manuelles, de chants, de lecture...

Le but à terme est de mettre un projet sur pieds avec une exposition à la clé.

Les petits pourront également établir un lien fort avec nos aînés.

Toutes les assistantes maternelles de la commune sont les bienvenues.

Nous vous disons à bientôt.

**Émilie ZEGANNE**



## COMMÉMORATION DU CENTENAIRE PAR L'UNC

### Commémoration de l'Armistice 1939/1945 - Trois Louannécains à l'honneur

Ce 8 mai l'heure était à la commémoration du 74<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de la guerre 39/45. Après la lecture du message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, lu par Monsieur le Maire

Gervais Egault, au cours d'une cérémonie parfaitement orchestrée, trois récipiendaires ont été décorés. Ils avaient une vingtaine d'années et avaient été appelés pour effectuer leur service militaire en Algérie.

Georges Le Pape, médecin des Armées, a reçu la Croix du combattant et le titre de reconnaissance de la Nation. Appelé au service actif à l'âge de 27 ans, Georges Le Pape est affecté au service de santé des Armées à Alger puis à Reggane (Sahara). Il participe durant cinq mois et 28 jours aux opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie du 7 septembre 1962 au 3 mars 1963.

Le major Pierre Kermoal a également reçu la Croix du combattant et le titre de reconnaissance de la Nation. Il est

appelé au service actif à l'âge de 19 ans. Affecté au 18<sup>e</sup> régiment de Dragons, il participe durant quatorze mois aux opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie du 1<sup>er</sup> mars 1963 au 6 mai 1964.



Le soldat Christian Crombez, militaire du contingent, a reçu pour sa part la Croix du combattant. Appelé au service actif à l'âge de 20 ans, il est incorporé au 9<sup>e</sup> bataillon d'Infanterie de Marine à Maison Carrée. Durant quinze mois, il participe aux opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie du 2 mars 1963 au 1<sup>er</sup> juillet de 1964.

Après la cérémonie au monument aux morts, tous se sont rendus au Guilors pour un hommage aux résistants de la dernière guerre.

Rejoignez l'UNC : Anciens combattants, OPEX, Soldats de France, Veuves d'anciens combattants.

Renseignements : Maurice Penne - 06.28.20.39.74.

**Le président**  
**Maurice PENNEC**

## BOURSE AUX VÊTEMENTS DE LOUANNEC

Mode d'emploi :

- Un seul passage autorisé par personne majeure physiquement présente
- Dépôt de 18 articles
- Les articles déposés doivent être impérativement propres et en bon état.
- Un carré de tissu doit être solidement cousu sur l'extérieur de chaque vêtement (côté coeur quand le vêtement est porté). Pas de couture machine.
- Seules, les chaussures en parfait état seront acceptées. (Prévoir étiquette carton avec ficelle ou sparadrap pour chaque chaussure).

**Eliane CHEVÉ**

**02 96 91 62 08**

**bav-louannec@orange.fr**

### PROCHAIN RENDEZ-VOUS

**Dépôt :** mercredi 23 octobre (de 9h à 16h)

**Sur invitation :** vente réservée aux personnes fragiles, à mobilité réduite et aux futures mamans : jeudi 24 octobre (14h à 18h)

**Vente :** Vendredi 25 octobre (de 9h à 18h) et samedi 26 octobre (de 9h à 17h)

**Reprise des invendus :** mercredi 30 octobre (de 16h à 18h)





## L'ARAL AU TRAVERS DE SES SECTIONS ET ACTIVITÉS

Depuis le début de cette année en plus des activités habituelles (les 3 groupes marches, les cours informatique, la généalogie, la belote, le scrabble,...) et fort de nos 250 adhérents, deux nouvelles activités ont été proposées : le cartonnage, tous les jeudis après-midi ainsi que le dessin et pastel tous les mercredis après-midi. Très bon démarrage pour ces deux nouveaux groupes, dont les membres sont très assidus, intéressés et enchantés du travail qui leur est présenté. Merci à nos deux animatrices : Yolande et Henriette.

Le repas d'hiver du 8 mars a rencontré un réel engouement. Plus de 260 convives ont pris part à cette soirée magique avec le cassoulet préparé par la boucherie Jacques de Louannec et l'excellent groupe de musique John et Jean-Yves qui a assuré une ambiance festive de grande qualité. Merci aux membres du Conseil d'Administration qui ont assuré le service au cours de cette soirée.

Les escapades ont également été très appréciées et ont rencontré un vif succès : 24 avril : "La Rivière d'Auray" et le 12 juin : "la Baie de Carnac".

Le concours de belote du 18 mars a permis de revenir à un nombre d'équipes plus conformes aux habitudes, avec 36 équipes, prouvant que Louannec reste toujours très attractif, avec un bon accueil et des attentions toutes particu-



lières. Merci à tous les participants.

Le 23 mai, le traditionnel "Goûter des Anciens de l'ARAL" a réuni plus de 60 convives âgées de plus de 75 ans. Ils ont dégusté un goûter préparé par "Jacques" et ont été divertis par un groupe de musiciens. Une boîte de chocolat a été remise aux adhérents fêtant leur 80 ans cette année. Sept ont ainsi été fêtés : BELLIER Raymonde, CARROU Marie-Françoise, CORLAY Marie-Louise, DEVAUX Monique, BEAUVILLAIN Claudine, CARMES Raymond et GUIOMAR André.

Les prochaines dates pour l'association, le grand voyage en Andalousie en Septembre et le 17 octobre, la sortie à Marie Guerzaille.

Le 28 novembre, notre repas de fin d'année avec le traiteur l'Oasis et l'orchestre Alexandre Monnier pour un repas de fête de grande facture comme celui de l'an dernier.

Mais avant cela, début septembre, le forum des associations pour promouvoir notre association et faire d'autres nombreux adeptes.

Au nom de toute l'association nous vous souhaitons de bonnes et agréables vacances estivales.

Aralement vôtre :

**Guy PARZY**  
Président de l'ARAL



## LA GAVOTTE LOUANNÉCAINE



Cette année encore, notre animatrice Babeth, de la fondation Warl'heur, nous a enseigné et fait réviser de nombreuses danses bretonnes.

Bien que l'effectif des adhérents soit en légère diminution, l'ambiance est toujours aussi conviviale.

Après un repas de fin d'année en décembre et une soirée galette des rois en janvier, nous avons organisé un fest deiz le 31 Mars. Si la météo et le soleil nous ont ravis quelques danseurs, l'ambiance fut au rendez vous, comme chaque année, avec les groupes Lapoused Noz, Thierry et Bruno et les Huns St Gué. Nous continuons nos séances de danses à l'Ehpad et nos aînés sont ravis de nous voir danser et animer une après midi tous les 2 à 3 mois.

Nous devrions proposer des initiations de danses bretonnes au camping, mais à l'heure où nous rédigeons cet article, l'organisation reste à préciser.

En souhaitant un bel été à tous, nous vous donnons rendez vous au forum début septembre.



**Jacky CHENY**



ESPOIR TALIBES

## NOUVELLES DES TALIBES DE SAINT-LOUIS SENEGAL : ASSANE EST MALADE

Plusieurs fois par semaine, avec Seynabou l'infirmière, nous passons dans les daaras (écoles coraniques) pour soigner les enfants. Par négligence de la part des marabouts, les enfants talibés peuvent rester plusieurs jours malades avec des pathologies graves, voir contagieuses et il arrive que des talibés décèdent... par manque de soins !

Ce lundi là, dans une pièce du daara où les enfants s'entassaient pour dormir, Assane 8 ans est souffrant depuis plusieurs jours. Il a de la fièvre et se plaint de douleurs diffuses, il tousse aussi beaucoup. Seynabou trouve plus prudent de l'emmener à l'hôpital. Le médecin élimine d'emblée une crise de paludisme grâce à un test de détection rapide et nous demande de revenir le lendemain pour une analyse de sang. Tôt le matin, lorsque nous passons chercher Assane il dort encore. Les talibés sont blottis les uns contre les autres, c'est impressionnant de les voir ainsi !

Résultats des examens sanguins : L'enfant souffre d'anémie...et d'une fièvre typhoïde ! Une maladie qui peut être mortelle si elle n'est pas traitée. Elle est contagieuse par les aliments, l'eau et le contact avec les mains.

Pour se rétablir, Assane doit aussi s'alimenter correctement et se reposer dans un endroit propre et sain. Nous pensons alors que l'enfant devrait rester quelques jours à la Maison d'Accueil...

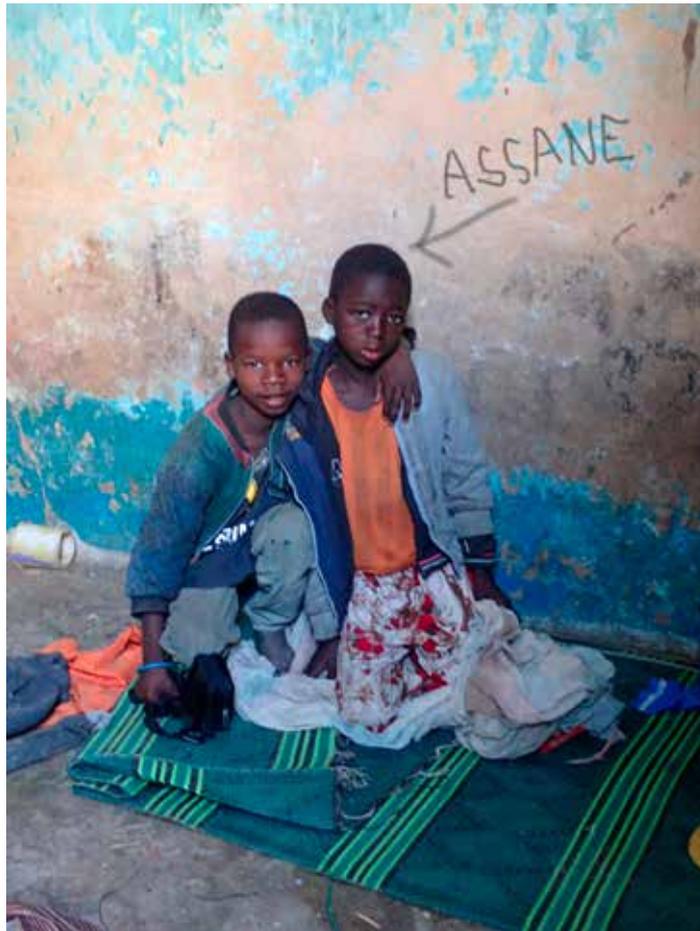
Nous rendons visite au marabout d'Assane pour lui parler de l'état de santé de son talibé et Seynabou se propose de désinfecter à l'eau de javel les 2 pièces où dorment les

enfants. Les quelques morceaux de tissu qui jonchent le sol sont dans un état de saleté indescriptible et les odeurs qui s'en dégagent...nauséabondes !

Après négociation, nous réussissons à convaincre le marabout que ce serait mieux pour tout le monde de garder Assane à la Maison d'Accueil. Douché, tête rasée, vêtements neufs... notre petit malade est méconnaissable ! Nous l'installons sur une petite natte dans l'infirmierie. Il est un peu perdu, ses frères talibés lui manquent ! Le soir, ils viennent lui tenir compagnie...Ils lui apportent à manger, toujours prêts à s'entraider. Leur solidarité est très touchante et fait plaisir à voir ! Lorsque l'un des leurs est souffrant, les talibés sont pleins de petites attentions et toujours solidaires envers celui qu'il considère comme leur frère...Ils sont comme une grande famille et se serrent les coudes dans les moments les plus difficiles !

Au fil des jours notre petit malade reprend des forces... En espérant qu'il retrouve vite la santé !

Pour soutenir l'association, vous pouvez faire un don... Un reçu fiscal vous sera envoyé



**Christine THUAULT**  
**2 route de Nantouar 22700 Louannec**  
**Tél. : 06 79 98 21 14**  
**[www.espoir-talibes.com](http://www.espoir-talibes.com)**



## ATELIERS ET CHEMINS : PRÊTS POUR LA RENTRÉE !

L'association a tenu son Assemblée Générale le 12 mars 2019. Ce fut l'occasion de renouveler et de compléter son Conseil d'Administration qui a ensuite constitué le bureau suivant :

- Président : Jean-François Cudelou
- Vice-Président : Jean-Claude Lemaitre
- Trésorière : Micheline Guing
- Trésorière adjointe : Régine Doré
- Secrétaire : Françoise Roche
- Secrétaire adjointe : Evelyne Daniou

Plusieurs activités sont animées par l'association qui regroupe au total plus de 70 adhérents :

- **La randonnée**, tous les lundis, après-midi ou journée entière, (RV sur le parking derrière la mairie, avenue feux du large)
- L'atelier **couture** tous les mardis après-midi, (salle 3 du foyer rural de Louannec, 14h)
- L'atelier **tricot** tous les mercredis matin. (salle 3 du foyer rural de Louannec, 9h30)

avec pour chacune de ces activités des personnes référentes :

Tricot : Annie Crocq et Yolande Wattiau

Couture : Gisèle Bernard, Danielle Valy et Yvette Philippot

Randonnée : Bernard Seznec et Christian Roche

Cette nouvelle équipe prendra effectivement le relais fin

juin pour préparer la rentrée, et vous donne rendez-vous à la Journée des Associations où seront mises en valeur nos activités et les réalisations faites dans les différents ateliers.

L'adhésion pour l'année est restée fixée à 10€ par personne.

Pour tout contact :

ateliers-et-chemins@orange.fr

« Ateliers et Chemins » - Mairie de Louannec 22700

Ou son président : 06 80 70 86 66



au premier rang de g. à d : JF Cudelou, JC Le Maitre, Françoise Roche  
au deuxième rang : Annie Crocq, Evelyne Daniou, Régine Dorée, Danielle Valy, Bernard Seznec, Christian Roche, Yvette Philippot

## LES LOUANNIGOUS RECRUTENT

Les comédies au théâtre se modernisent et abordent de plus en plus des problèmes contemporains. La troupe de Louannec s'inscrit dans cette évolution et n'hésite pas à mettre en scène des pièces sur des sujets proches de l'actualité. Il n'est cependant pas question de quitter la comédie. En premier lieu parce que nous ne devons pas rater une occasion de rire de nous même et mettre ainsi de la bonne humeur dans nos vies. La comédie est un miroir grossissant qui, à force



de grossir nos turpitudes, finit par les transformer jusqu'au grotesque. Il faut savoir parfois passer sur quelques facilités un peu caricaturales, pour que reste au final un moment de détente et une once de matière à réflexion. Notre pièce de cette année, *Echauffement climatique*, a remporté un franc succès et nous remercions chaleureusement le public qui est venu nombreux aux représentations.

La troupe n'est pas uniquement constituée d'acteurs. C'est une équipe avec des décorateurs/bricoleurs de talents, costumiers, techniciens qui permettent le succès des spectacles. Tous les ans notre troupe évolue avec des départs et des arrivées. Nous vous invitons à nous rejoindre si vous souhaitez participer à nos projets. Les représentations ne sont que la partie visible de l'iceberg. Notre vraie motivation est de passer au sein de la troupe des moments de convivialités en créant un spectacle, forcément drôle. Le succès n'est-il pas pour qui sait rire et faire rire?

Les représentations ne sont que la partie visible de l'iceberg. Notre vraie motivation est de passer au sein de la troupe des moments de convivialités en créant un spectacle, forcément drôle. Le succès n'est-il pas pour qui sait rire et faire rire?

**Nicolas MIONET**



## BAD' LOISIRS

Bad'Loisirs Louannec a rejoint le club Trégor Badminton l'année dernière avec les clubs de Lannion et Tréguier. Nos adhérents sont désormais licenciés à la Fédération Française de Badminton.

Grâce à cette nouvelle structure, il est possible de pratiquer le badminton soit en loisirs soit en compétition.

Pour les plus jeunes, à partir de 6 ans, un cours a été mis en place le lundi de 17h45 à 19h15 où nous allons chercher un groupe d'enfant directement à la garderie pour les emmener à la salle de sport.

Pour les moins jeunes, à partir 15 ans, un cours d'initiation adulte-adolescent a été mis en place le lundi de 19h30 à 20h30.

Ensuite, toujours le lundi nous laissons la place à une séance de jeu libre 20h30 à 22h30 ou parfois à des rencontres avec les clubs amis et voisins en loisirs.

Pour les plus motivés, il est possible d'accéder également aux séances à Lannion (du lundi au dimanche) et à Tréguier (le mardi).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://tregor-badminton.fr> ou contactez-nous à [louannec@tregor-badminton.fr](mailto:louannec@tregor-badminton.fr).

Tarifs saison 2018-2019 :

- Nés en 2011 ou 2012 : 60€

- Nés après 2012 : 90€



**Luc KLAINE**

## BADMINTON

**Samedi 30 mars et dimanche 31 mars s'est déroulé la 2<sup>ème</sup> édition du tournoi du Carpont à Louannec organisé par Trégor Badminton.**



Pour cette édition, le niveau est monté d'un cran avec l'ouverture des tableaux aux joueurs de catégorie National 3 (N3). Avec les simples et les mixtes le samedi, les doubles le dimanche se sont plus de 130 joueurs qui se sont retrouvés chaque jour pour disputer 160 matchs par jour.

Avec 41 inscrits, les joueurs de Trégor Badminton étaient naturellement la délégation la plus représentée en compagnie de nombreux joueurs de clubs de Bretagne, de Loire Atlantique et de la région Parisienne.

A noter quelques belles performances de joueurs du club, avec notamment les victoires de Laurine MOREAU en Simple Dame (Série 3) et Mathieu en Simple Homme (Série 2).

Durant tout le week-end une vingtaine de bénévoles se sont affairés pour rendre ces deux jours les plus agréables possibles pour tous les joueurs et leurs accompagnateurs en visite à Louannec. Objectif atteint à la vue des sourires et des compliments de la part de l'ensemble des joueurs à l'issue du tournoi. Rendez-vous la saison prochaine en espérant encore monter en niveau et en nombre de participants.

**Claude DALOZ**



## USPL



Équipe B contre Bégard



U17 vainqueurs UZEL

Fin de saison pour l'USPL. L'équipe A termine 4<sup>ème</sup> en R2 avec seulement 2 défaites.

L'équipe B rate la montée en R3 contre Tréguier et a disputé la finale de la coupe du district le 1<sup>er</sup> juin contre Plancoët. Cette dernière rencontre s'est soldée par une défaite 3 à 2.

Enfin l'équipe C assure son maintien en D2.

Pour les seniors, les objectifs sont atteints, nous espérons des maintiens rapides et l'émergence de plusieurs jeunes joueurs, c'est le cas avec une douzaine de U18 dans les trois équipes.

L'assiduité de tous aux entraînements, en particulier des jeunes, les a fait progresser ce qui nous a valu d'obtenir ces bons résultats.

Les U17 jouent une place en finale de leur coupe départementale, là aussi quelques jeunes sont prometteurs.

Des U6 aux U15, joueurs et encadrants participent et animent l'association.

Bravo à tous, joueurs, bénévoles et dirigeants, pour le bon état d'esprit qui règne au sein du club.

Merci à la municipalité et aux employés municipaux pour les relations amicales et pour le travail d'entretien des installations.

**Albert CADIOU**  
**Président**

## BABY BALL

Samedi, 9h30, salle verte du Carpont.

Le maître de cérémonie est assis au milieu de la salle, il ferme la ronde des enfants tout ouïe. L'auditoire de 20 enfants est fidèle au rendez-vous et trépigne déjà à l'idée du programme que leur a à nouveau concocté Corentin.

Les explications données, l'échauffement va pouvoir démarquer, avec ce matin les célébrations de footballeurs champions du monde ; le mimétisme est parfait !

A peine le temps de se rendre compte que l'échauffement est terminé, que le chemin de cerceaux est déjà tracé, et ses obstacles posés au sol. Le chemin menant au panneau de basket ne fait plus de doute, tout est prêt.

Les caisses bien remplies de ballons, chacune de nos têtes blondes va maintenant pouvoir chercher le précieux sésame et aller fièrement défier ce panier.

Le décor est posé, le rideau n'a plus qu'à se lever, et c'est parti pour une nouvelle séance...

Pour nous contacter, [babyball.louannec@gmail.com](mailto:babyball.louannec@gmail.com)

**Le bureau du baby ball**





## Association de Gymnastique d'Entretien de Louannec (AGEL)



Bonjour à toutes et tous !

L'année 2018-2019 de l'association de gymnastique de Louannec (AGEL) forte de ses 73 adhérents, s'est déroulée de façon tonique dans une bonne ambiance. Sylvie Le Bris, Peter Schweitzer et Line Priser, les trois animateurs sportifs, ont proposé des cours très variés et attractifs. En musique, ils ont fait découvrir aux adhérents : échauffements, assouplissements, entretien du corps, coordinations et dissociations, abdo-fessiers, stretching... pas de routine à l'AGEL !

L'AGEL prépare dès à présent la nouvelle saison 2019-2020. Pendant tout le mois de juin,

les cours sont ouverts à tous ceux qui le désirent, afin de faire découvrir les activités proposées. Il sera possible de participer aux cours : le mardi à 20h avec Sylvie Le Bris, le jeudi à 18h30 avec Peter Schweitzer et le vendredi à 9h15 avec Line Priser. Chacun selon sa formation et sa personnalité propose des cours différents.

L'année 2019 a commencé par un moment convivial autour de la galette des rois le 26 janvier. La saison sportive se conclura par un repas au restaurant « Chez Eux ».

Ces deux rencontres traditionnelles, en dehors des tapis, permettent d'échanger et de mieux se connaître.

N'hésitez pas à venir rencontrer l'AGEL au forum des associations début septembre. Vous pouvez aussi venir à la rentrée, salle du Carpont à Louannec, où il vous sera possible d'essayer gratuitement les cours de la semaine avant de vous engager pour l'année. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Merci à Sylvie, Peter et Line pour leur professionnalisme et leur dynamisme qui assurent à l'AGEL une belle saison sportive !



**Alizée BOISSEL LE BÉCHEC**  
**Présidente**

## Tennis de Table TTLPL



Mathis Le Vot et Ewen Coiffard qualifiés pour les championnats de France



Notre équipe minime 3<sup>e</sup> au championnat de Bretagne (Gurwall, Titouan, Ewen)

Après un début de saison difficile (arrêts de joueurs, blessures...), le TTLPL a repris sa marche en avant fort de plus de 130 adhérents dont une grande proportion de moins de 15 ans. Il s'est illustré dans les Côtes d'Armor et en Bretagne.

Voici quelques exemples de son dynamisme :

- remontée en championnat régional de son équipe 1
- l'équipe minime championne des Côtes d'Armor et 3<sup>e</sup> au championnat de Bretagne
- 7 podiums au championnat départemental dont 1 titre pour Mathis Le Vot
- 2 titres aux finales départementales par classement
- 2 qualifications pour les championnats de France par classement

Voilà qui laisse augurer un bel avenir pour le club...

**Alain GUÉDÉ**  
**Président du club - 06 48 17 20 10**



## Cyclo-Club Louannécain (club FFCT n°6819)

Depuis le début de l'année, les adhérents du cyclo-club roulent régulièrement toutes les semaines si la météo le permet. Mercredi 1er mai, il y avait 10 participants de Louannec sur la « Rospézienne » qui est la plus grosse



concentration régionale de cyclos avec 406 participants.

Au mois de juin, les cyclos ont programmé un séjour à Saissac dans l'Aude pour leur 10<sup>ème</sup> semaine de vélo du 8 au 15 juin.

Par ailleurs, un membre de notre club (Michel Gallais) s'est inscrit sur le Paris - Brest - Paris qui doit se dérouler en août 2019. Il termine actuellement les épreuves de qualification.

### MISE A JOUR DU SITE INTERNET DU CLUB :

Le Cyclo-Club Louannécain a fêté son anniversaire des 40 ans par une exposition au mois d'octobre l'année dernière et il a fait son AG au mois de novembre. Il a été

décidé en réunion de mettre à jour le site web du club en y intégrant l'Histoire du club et toutes les photos rassemblées pour l'exposition.

Si vous êtes intéressés vous pouvez consulter la nouvelle version du site web du Cyclo Club Louannécain à l'adresse suivante : <http://louannecyclo.free.fr/>

Vous trouverez sur le site tous les renseignements utiles sur notre organisation et si vous le souhaitez pour prendre contact avec nous et pour vous remettre au sport si vous avez arrêté depuis quelques temps. C'est ce qui arrivé généralement à tous nos membres qui ont repris après avoir pratiqué des sports variés dans leur jeunesse.

**Daniel LE ROY président du CCL**

**tél : 02.96.21.75.88**

**Mail : leroydg@orange.fr**



## BABY GYM



L'année touche à sa fin et comme à son habitude la Baby gym a eu son lot de rires, de chutes, de galipettes et de glissades.

N'hésitez pas si vous avez un enfant entre 6 mois et 3 ans a nous rejoindre le mardi matin de 9h45 à 10h30.

Bonne humeur garantie aussi bien pour les petits que les grands.

Vous nous trouverez au forum des associations début septembre alors n'hésitez pas à venir nous voir et échanger.

Toute l'équipe vous souhaite un bel été et vous dit à bientôt.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter Émilie au 0689810422.

**Émilie ZEGGANE**

**Présidente**





## Tennis club : la formation pour tous

La formation est au cœur de la vie du Tennis club. Chaque année, quelque 70 personnes suivent les cours donnés par trois enseignants brevetés d'Etat. Ils adaptent leur pédagogie selon les âges et les niveaux, rendant la discipline accessible à tous.

Le mini-tennis est la première étape, pour les 4-5-6 ans. « Ce sont des séances d'1 heure avec du matériel pédagogique adapté », résume Aurélie Dorp, enseignante. Les objectifs sont de "jouer avec des balles pour savoir les envoyer et les renvoyer, apprendre à se déplacer, respecter des règles et améliorer sa motricité", complète sa collègue Jennifer Dupuis.

Entre 7 et 11 ans, la progression se fait désormais par couleur. Le programme Galaxie comprend des regroupements d'enfants. "Le circuit du Trégor se fait avec les clubs de Lannion, Perros et Trébeurden", souligne Aurélie.

Le travail proposé en cours diffère en fonction du niveau du groupe : répétitions de frappes, situations dirigées sur schéma tactique, etc. L'idée est d'acquérir une bonne gestuelle, d'adapter ses déplacements, de développer une lecture des trajectoires, de travailler les effets, la tactique...

"L'objectif premier, définit Jennifer, c'est que les enfants s'amuse, afin qu'ils restent sur l'activité tennis. J'essaie de rester très ludique, tout en amenant de la technique et tactique bien évidemment." Cela passe par beaucoup de jeux.

La même philosophie est appliquée pour les adolescents et les adultes. Pour ces derniers, le travail est ajusté "en fonction des problèmes techniques propres à chacun", note Jennifer. Avec les compétiteurs, forcément, l'apprentissage est plus pointu encore. Pour les débutants qui veulent pratiquer en loisirs, Jennifer vise "d'arriver à jouer tout de suite pour se faire plaisir, tout en développant une technique correcte".

Pour bâtir la pédagogie, nos enseignantes participent à des formations, suivent des sites spécialisés sur le net, sans oublier l'échange avec les collègues.

**Philippe GESTIN**



Inscrits à l'école de tennis, José Evano et Ewen Gourmelen jouent en compétition pour l'équipe 13-14 ans du club.

Le mardi 18 juin, le tennis club de Louannec jouait son avenir. Seize personnes étaient présentes pour l'assemblée générale extraordinaire qui devait permettre ou non de constituer un nouveau bureau. Rapidement, plusieurs personnes ont annoncé qu'elles étaient prêtes à relever le défi. Le nouveau bureau est constitué de Nicolas Lopez, président ; Jérôme Grouazel et Baptiste Bras, vice-présidents ; Hervé Brélivet, Trésorier ; Christian Omnès, Trésorier Adjoint ; Franck L'Héréc, secrétaire et Guillaume Le Guillou, secrétaire-adjoint.

(Cf le Télégramme)



## MELL ZORN

La saison 2018/2019 du club de handball de Louannec a été riche en événements et en succès sportifs.

Les effectifs ont dépassé 130 licenciés, le club a fait le choix de faire des ententes avec certains clubs du territoire afin de proposer des équipes au niveau pré-national, régional et départemental. Nous avons également une section loisir le lundi soir.

Le repas du club a eu lieu le 02 mars et a réuni plus de deux cent personnes. Le 27 avril dernier le club a organisé une soirée Kebab, 90 personnes sont venus voir les matchs et déguster ces fameux sandwiches orientaux.

L'année prochaine le club Mell zorn aura besoin de bénévoles afin d'encadrer et suivre les équipes de plus en plus nombreuses, si vous voulez donner un peu de temps dans une ambiance de club saine, vous êtes le bienvenu.

A titre plus personnel, je voulais remercier l'ensemble des bénévoles du club qui œuvrent chaque weekend pour que les enfants puissent pratiquer l'activité handball.

**Olivier Tily**

**Président Louannec Mell Zorn**



## LOUANNEC ESPRIT TAIJI

L'association "Louannec Esprit Taiji " propose depuis Janvier 2019 des cours de Taiji Quan, style Yang.

Les cours sont assurés par Bertrand Gagneux, diplômé ceinture noire FFKDA 3<sup>ème</sup> Dan Wushu FFKDA, médaille d'or aux championnats de France Taolu moderne Taiji Quan, médaille d'argent à la coupe de France Taolu traditionnel Taiji Quan et Sylvie, la présidente de l'association anime les séances entraînement et révision.

Le Taiji Quan fait partie des exercices énergétiques chinois, qui eux-mêmes sont un des 5 piliers de la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) avec l'acupuncture, la diététique chinoise, les massages et la pharmacopée chinoise.

Parfois considéré en Occident comme étant un genre de gymnastique de santé exotique, c'est un art martial dit interne, privilégiant la souplesse, la coordination, la fluidité, l'intention sur la force musculaire. Les mouvements sont codifiés au sein de formes (Taolu), plus ou moins longues. Ces formes se pratiquent à mains nues ou avec armes (éventail, épée, sabre, bâton pour les plus courantes).

Le style proposé à "Louannec Esprit Taiji " est le style Yang, issu du style originel Chen, et probablement le style le plus pratiqué en Chine et en Occident, aux mouvements souples, circulaires et ininterrompus.

Nous avons débuté cette année avec des formes à mains nues : forme 8 et forme 16, ces deux formes préparant à la pratique de la forme 24 dite "de Pékin", car ayant la plupart des mouvements en commun mais non dans le même ordre (chaque chiffre indiquant le nombre de mouvements).

A la rentrée de Septembre, il y aura également au programme une forme à l'éventail, courte et facile à apprendre.

Outre ses bienfaits avérés sur le plan de la santé physique - souplesse, relâchement des tensions, équilibre, travail des muscles profonds, coordination - cette discipline se révèle excellente pour la mémoire et la concentration.

Le corps de façon globale va peu à peu se mouvoir différemment, les pratiquants devenant à la fois plus concentrés et plus détendus - les deux n'étant absolument pas incompatibles, plus "présents" dans leurs déplacements, sentant peu à peu leur corps se "déverrouiller" et acquérir aisance et bien-être.

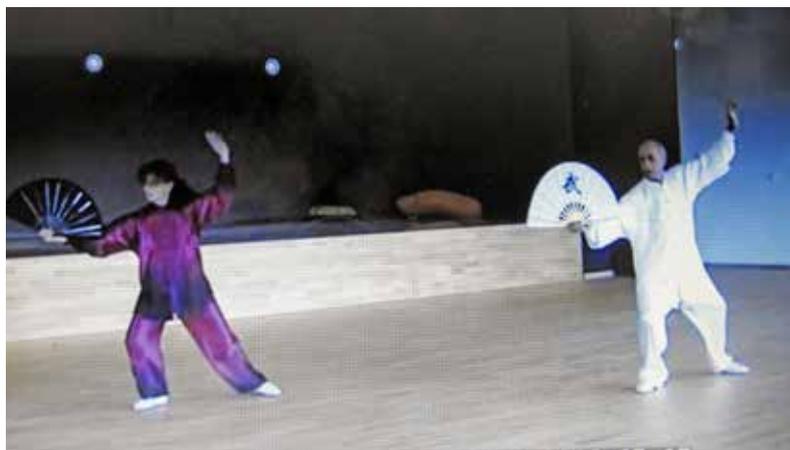
Chaque mouvement est très précis et, au-delà de son apparence esthétique, correspond à une application martiale. Même si le Taiji n'est plus utilisé de nos jours pour combattre, cette notion est essentielle car c'est son origine. Comme le dit très justement Bertrand, notre professeur : *"la martialité est maintenant beaucoup moins dans l'expression du geste physique mais doit rester dans l'Intention"*. Cela change tout et permet à la Forme pratiquée de ne pas être vide de sens. Les gestes enseignés sont en parfaite adéquation avec l'efficacité martiale mais également ajustés au mieux sur le plan du bénéfice corporel (posture correcte des différents segments du corps, protection des genoux, mobilité de la taille qui

est le moyeu du corps).

Comprendre la raison de tel ou tel mouvement permet en outre de le mémoriser beaucoup plus vite et plus facilement et d'en rendre l'expression plus juste.

Les séances ont lieu le mercredi au gymnase de Louannec, salle de tennis de table, de 17h00 à 18h30 et le cours de Bertrand Gagneux de 18h30 à 20h00. Nous serons présents au Forum des Associations de Louannec en Septembre prochain pour répondre à toutes vos questions concernant cette magnifique discipline.

- Sylvie Jouhaud, présidente de l'association : 06 27 41 13 02
- Nicole Scalbert , trésorière de l'association : 06 87 28 71 38.
- [www.taiji-louannec.fr](http://www.taiji-louannec.fr)





## Les Sternes, une saison riche en événements

La 42<sup>ème</sup> saison gymnique vient de s'achever pour le club de gymnastique artistique de Louannec. Une saison riche en événements.

En début de saison Sophie Dubouil et Valérie Pasquiers ont accepté de s'engager au-delà du club en acceptant de co-présider la commission départementale gymnique de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Après une reprise en douceur, l'heure était à la formation des juges. Ce sont une bonne vingtaine de gymnastes et d'encadrants du club qui sont allés se former à ce difficile exercice à Ploufragan, sous la houlette de Frédérique Brisset et Graziella Hamonic. Après cette formation, les Sternes étaient fin prêt pour entamer les championnats par équipe d'Hiver.

Un tour interne en toute intimité, une finale départementale poussines et une finale départementale jeunes/ainées ont permis aux gymnastes de faire briller les couleurs de Louannec au-delà de ses frontières puisque pas moins de quatre équipes dans les différentes catégories se sont qualifiées pour les finales régionales qui ont mené les poussines à Lanester et les jeunes aînées à Brest, où elles ont toutes obtenues des résultats plus qu'honorables.

Elisabeth Kervégant-Guéziec, la présidente emblématique du club se félicite également du retour sur les plateaux des Sternes en championnat libre, témoin des progrès réalisés par les gymnastes du club.

En effet, après plusieurs années d'absence des plateaux du libre, Pauline Le Morvan et Maëlen Pasquiers ont disputé le 7 avril dernier, leur toute première compétition en individuel départemental libre à Dinan. Une première expérience enrichissante où l'une a obtenu la 1<sup>ère</sup> place en sénior et la seconde la troisième place en cadettes. Un premier pas qui pourrait les mener vers des compétitions individuelles au niveau régional lors de la saison 2019-2020.

Le 12 mai dernier, les poussines et les jeunes se sont rendues à la salle Steredenn à Saint Briec. Objectif obtenir leur badge ou leur étoile. Une récompense en fonction du degré présenté.

La saison s'est terminée le 15 juin dernier avec le traditionnel gala. Un gala haut en couleurs qui a permis aux gymnastes de se faire plaisir tout en présentant les progrès effectués au cours de la saison aux familles et aux amis.

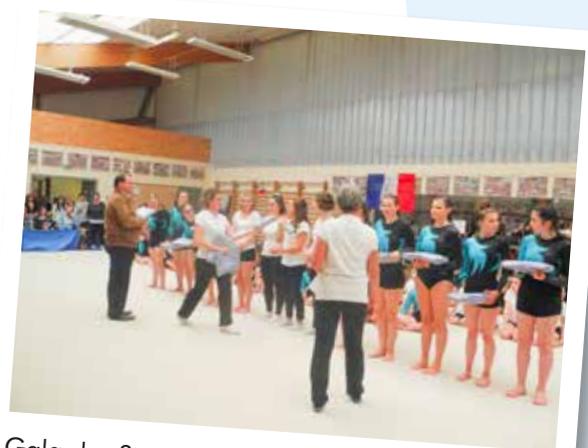


Maëlen Pasquiers, Élisabeth Kervégant-Guéziec et Pauline le Morvan.  
Photo prise lors de l'individuel départemental libre à Dinan.

**Valérie PASQUIERS**



Gala des Sternes du 16 juin



Gala des Sternes du 16 juin



## 5<sup>ème</sup> DEFI SPORTIF LOUANNEC - PERROS-GUIREC



Pour cette 5<sup>ème</sup> édition du Défi Louannec - Perros-Guirec, deux épreuves légèrement modifiées et s'adressant à des compétiteurs accomplis ou en herbe. Le but : rassembler par le sport, l'amitié, la convivialité et l'espoir...

### Dimanche 15 Septembre 2019

Les épreuves : (de 9h à 12h30 environ)

- **Triathlon Grand Défi Louannec-Perros** : (à partir de 9h) : dès 16 ans, comprenant :
  - une course à pieds de 5,5km
  - une épreuve de kayak de mer de 1,5km environ (deux tours)
  - une épreuve de VTT de 14km ou 21km

- **Triathlon Petit Défi Louannec-Perros** : (à partir de 10h30) : dès 13 ans, comprenant :

- une course à pieds de 2km
- un unique tour de kayak
- un circuit VTT de 14 km

Toutes les informations utiles sur ce cinquième défi en temps utiles sur la newsletter, le site mairie et l'affichage municipal.

**Guy PARZY**

## Exposition des Créateurs Amateurs

En partenariat avec le CAL, les créateurs amateurs

organisent leur exposition du : **20 Juillet au 9 Août 2019**

à l'école maternelle Penker de Louannec. Une trentaine d'exposants seront présents, avec beaucoup de nouveautés. Expo ouverte tous les jours de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30. L'entrée est gratuite.



## A NOTER

Le traditionnel

### REPAS DES ANCIENS DE LOUANNEC

aura lieu le **MERCREDI 09 OCTOBRE 2019 à 12H00**

à la salle des fêtes de Louannec.

Sont invités les personnes qui sont domiciliées sur la commune et qui ont 67 ans et plus en 2019. Une invitation personnelle sera transmise aux nouvelles personnes concernées par cet événement. N'hésitez pas à vous inscrire en mairie à partir du 19 Septembre 2019



## Le Lenn en fête



Ouvert à tous ce jour là, le camping municipal Ernest Renan de Louannec accueillera louannécains et vacanciers, dans un même élan de fête, pour assister à cet évènement.

Modifiée l'an passé en raison de la coupe du monde de football, retour vers une organisation traditionnelle avec :

- Le bagad de Tréguier et la participation toujours appréciée de la Gavotte louannécaine,
- Animation musicale avec des chants de marins par "Rue du Quai",
- Concert de rock par "Salomon and the Ricky Key's"...

... Et, vers 23h00, l'heure où le Lenn deviendra le cadre enchanteur d'un grand spectacle pyrotechnique...

### Feu d'artifice rythmé par la musique.

➤ **RESTAURATION rapide ET BOISSON EN VENTE SUR PLACE**

## Marathon en pays Trégor-Goëlo de Paimpol à Perros-Guirec



Le dimanche 22 Septembre 2019 se déroulera la troisième édition du marathon organisé par l'association "Objectif Autonomie", sous la houlette de son Président, un louannécain : Denis Penndu.

Cette édition à qui nous souhaitons une pleine et entière réussite partira du port de Paimpol, pour se terminer sur l'esplanade de la Douane à Perros-Guirec, au bout de 42,195 kilomètres en pays du Trégor-Goëlo.

Découvrez le sur leur site : [marathon-objectifautonomie.bzh](http://marathon-objectifautonomie.bzh) ou le compte Facebook : [marathon objectif autonomie](https://www.facebook.com/marathon-objectif-autonomie).

Louannec se trouvera donc en bout de circuit avec un dernier ravitaillement, face à la mairie.

Bien sûr, cet évènement occasionnera quelques perturbations sur la circulation pendant la durée de l'épreuve, mais en concertation avec les services de l'État, nous veillerons à ce qu'un plan de circulation adéquat soit mis en place avec des déviations et des indications précises, pour causer le moins de gêne possible aux riverains et commerçants.

**Guy PARZY**



## Animaux errants ou en état de divagation



Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son

rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

**Mesdames et messieurs les propriétaires de chiens, au nom de la sécurité publique et de la tranquillité des personnes,** je fais appelle à votre vigilance et à votre responsabilité, et vous demande **vivement de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter que vos animaux ne s'échappent.**

**Tout animal errant capturé sera remis à la fourrière et les frais seront à la charge du propriétaire.**

Nous vous rappelons également que les chiens de catégorie 1 (attaque) et 2 (garde et défense), type morphologique : pit-bull, tosa, american-stadforshire - terrier, rottweiler, sont classés comme dangereux et doivent faire l'objet d'un permis de détention par son propriétaire en mairie (décret n°2009 - 1768 du 30/12/2009).



chiens dangereux 05 chiens dangereux

## LE MACAREUX



Depuis le 22 juin, la nouvelle ligne du Macareux a été mise en place. Elle dessert : LOUANNEC (arrêts : devant la Mairie, à la salle des fêtes et au camping) - SAINT-QUAY PERROS - PERROS-GUIREC et TRÉGASTEL.

En période estivale, une dizaine de rotations par jour au départ de Louannec, 7 jours par semaine.

Pour le reste de l'année 3 rotations par jour au départ de Louannec, trois fois par semaine (lundi, mercredi et vendredi).

Tant attendu, il est enfin à notre porte et pour qu'il soit viable, ce projet ambitieux doit obtenir votre approbation et surtout votre participation en l'empruntant le plus souvent possible.

Tarif : 1,20€ en juillet et août (gratuit les autres mois).

Pour tous renseignements sur les lignes, les horaires et les tarifs, un flyer est à votre disposition à la mairie ainsi qu'au camping.

Des carnets de tickets sont en vente à l'accueil du camping.

Gratuit pour les collégiens et lycéens titulaires d'un abonnement scolaire de LTC.

Les véhicules sont équipés du dispositif PYSAE, qui permettra aux usagers de suivre le bus en temps réel ; application disponible sur smartphone.



# Elaguer

Aux abords des lignes électriques



## UNE ACTION INDISPENSABLE

Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

## LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement des programmes d'élagage sur l'ensemble des communes. Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de conditions avantageuses pour le traitement de vos végétaux aux abords des lignes électriques.

Lorsque le réseau électrique est implanté sur votre propriété, Enedis intervient avec votre accord et sous conditions financières pour garantir le respect des distances de sécurité.

## VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public.

Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir rempli une DT-DICT\*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.



Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

\*DT-DICT : Déclarez vos travaux en un clic sur l'adresse du guichet unique : <http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr>

Pour en savoir plus, contactez Enedis au 09 69 32 18 79

## ETAT CIVIL 2019 (arrêté au 1<sup>er</sup> juin 2019)

### NAISSANCES

TOUPIN Inès, Marie, Adèle	30 décembre 2018	GASTEUIL Mayleen	11 avril
BODIOU GELGON Ewen	1 <sup>er</sup> février	QUIDELLEUR Léa, Anaïs	23 avril
BEUCHER Anna, Victoria, Annie, Véronique	15 mars		

### MARIAGES

MOSE Robert et GREGOIRE Caroline	20 avril
CLEC'H Etienne, Marie et GODE Marie, Noëlle	20 avril
HERON Fabien, Serge, Jean et MARTLE Virginie, Raymonde, Pauline	11 mai

### DÉCÈS

TRAVADEL Françoise veuve QUELLEC	6 décembre	PAULSEN Robert, Charles	2 avril
BOULAY Simonne, Madeleine veuve GOMBART	6 décembre	FABRE Maurice, Pierre	8 avril
BRULÉ Elise	29 décembre	LE NAOUR Pierre, Marie	12 avril
PIETTE Daniel, Emile, Pierre, Roger	12 janvier	CARRIOU Jeannick, Yvonne épouse LE MORVAN	11 avril
ZERINI Jean, Pierre, Marie	21 janvier	MENAGER Claude, René, Raymond, Joseph	19 avril
TOUBOULIC Christian, Roger	24 janvier	GOFFIC Jean, Claude	23 avril
RIBAUT Yvette, Jeannine épouse DENIEL	27 janvier	LISCIANI Pina veuve LANCIOTTI	27 avril
LE NEZET Jean, Frédéric, Grégoire	30 janvier	GODE Pierre, Marie	23 avril
LE ROY Jean, Guillaume	6 février	VANDEBOSSCHE Joël, Michel	14 mai
GUEZOU Marie, Victorine veuve ALAVOINE	13 mars	LEMEUR Gérard, Norbert	11 mai
PAUVRET Jacqueline, Emilie Marie, Eugénie, Veuve GUENNEGAN	23 mars	PEZRON Yves, Francis	1 <sup>er</sup> juin
MOREL Monique, Anne-Marie Suzanne Epouse FREY	27 mars		



## Mon père, ce héros oublié.



Joseph Saliou, un marin de Louannec au cœur de l'épopée des Forces Françaises Libres.

Le 8 mai 1945 restera une date historique évocatrice de la liberté retrouvée après 5 années d'une guerre mondiale d'une violence inouïe. A Louannec, des hommes et de femmes ont contribué à la restauration de la souveraineté de la France, souvent au péril de leur vie, en adhérant à une certaine idée de la France chère au Général de GAULLE.

Pour les uns, le combat était dans la résistance en France contre l'occupant comme en témoigne les cérémonies récentes de souvenir au monument du Guilors.

Pour d'autres, la résistance a consisté à répondre à l'appel du 18 juin 1940 lancé par le Général de GAULLE afin d'inciter les français à rejoindre, auprès des Alliés, les Forces Françaises Libres (FFL) tant à Londres qu'au Moyen Orient. Parmi ces résistants, j'ai identifié plusieurs Louanécains et Perrosiens notamment : Louis COLIN dit Loulou, Alexis COQUARD, Pierre LECORRE, Jean LISSILOUR, Joseph MORIN, Jean-Gabriel REVAULT-D'ALLONNES, Pierre SEGUILLON, Yves et Noël NONEN, DESCLOCHEZ et Joseph SALIOU.

En 2019, près de 75 ans après cette tragédie, le sacrifice de ces hommes est presque oublié ou totalement inconnu de la mémoire des Louanécains. Mais c'était sans compter sur la volonté de Joseph ROLLAND, parrain de guerre de Joseph SALIOU, qui nous a contactés afin de rendre hommage à la contribution décisive de ces hommes pour la liberté retrouvée après 5 années de guerre.

« J'avais 8 ans ce jour là, il faisait très beau temps, je me trouvais dans la cour

de la ferme de Goas Quéo quand je vis arriver un homme encore jeune venu de nulle part...un militaire en battle dress arborant une fourragère, le bérêt Ponpon rouge des Fusiliers Marins et les épaulettes de Quartier Maître. Cela faisait huit années que Joseph SALIOU avait quitté son Louannec natal, venant de débarquer du petit train à Pont Couennec. Joseph SALIOU venait de participer glorieusement à l'épopée du 1<sup>er</sup> Régiment des Fusiliers Marins de la France Libre, 2<sup>ème</sup> peloton, 3<sup>ème</sup> escadron.

En août 1941, Joseph SALIOU, marin marchand, était mobilisé sur le CANADA en escale en Syrie pour le rapatriement des militaires de l'armée régulière. Joseph en profita pour déserteur et s'engager dans les Forces Françaises Libres. Il intègre le 1<sup>er</sup> Bataillon des Fusiliers Marins (1<sup>er</sup> BFM), en appui à la 1<sup>ère</sup> Division Légère Française Libre (1<sup>ère</sup> DLFL) »

A la suite de quoi, le gouvernement de Vichy le condamne à mort par contumace...avant que le jugement soit annulé en 1945 !

Très rapidement, avec ses camarades, il va vivre l'enfer des combats de Bir-Hakeim en Libye. Pendant 15 jours, son bataillon va livrer un combat héroïque contre les troupes de ROMMEL dans un rapport des forces disproportionné avec 3 700 FFL contre plus de 37 000 Allemands et Italiens. Après avoir tiré plus de 47 000 obus contre les avions ennemis, le bataillon parvient à sortir victorieux de ce piège dans la nuit du 11 et 12 juin 1942 ! Pour ROMMEL et le Reich, c'est un échec cuisant qui marque un tournant dans la guerre et pour les Alliés, la bravoure des français crée l'admiration et renforce la légitimité du Général de GAULLE.

Après la libération du Moyen Orient (Libye, Tunisie, Syrie,



Bir Hakeim, 1942. L'épopée du fusiller marin Joseph Saliou, juché tout là-haut à droite sur le canon, ne faisait que commencer.



Egypte), en avril 1944, les troupes de la 1<sup>ère</sup> DFL débarquent en Italie (combats de Montecassino, Garigliano,..) et participent avec les américains à la libération de Rome. En Italie, Joseph sera blessé au visage par un éclat d'obus dont il gardera une séquelle à jamais.

Ensuite, en août 1944, Joseph et son régiment débarquent en Provence à Cavalaire afin de libérer Toulon, Montpellier, Lyon, Dijon, Belfort puis l'Alsace. En septembre 1944, la 1<sup>ère</sup> DFL commandée par Alain SAVARY réalise à SAULIEU la jonction avec la 2<sup>ème</sup> Division Blindée (2<sup>ème</sup> D.B.) commandée par le Général LECLERC.

En Alsace, dès janvier 1945, Joseph sera profondément marqué par la violence des combats et meurtri par la mort de son ami Yves NONEN, Compagnon de la Libération.

En juin 1945, la guerre est enfin terminée et le second maître fusilier marin Joseph SALIOU rentre à Louannec, avec la reconnaissance honorifique de la nation.

- Message personnel du Général de GAULLE pour son engagement le 26 Août 1941
- Médaille des Services de la France Libre
- Médaille militaire avec traitement
- Croix de guerre 1939-1945 – étoile de Vermeil – avec palmes
- Médaille de la Résistance Française au titre de BIR HACHEIM
- Médaille Coloniale avec agrafes « Libye » - « BIR HACHEIM » - « TUNISIE 1942-1943 »



Défilé de la victoire à Nice le 8 mai 1945 (Joseph Saliou, 2<sup>ème</sup> rang à gauche).

Sa bravoure et son engagement sont immortalisés dans plusieurs ouvrages notamment de celui de Bertrand CHATEL « Fusiliers marins de la France Libre ; Combats 1943-1945 ». Joseph a eu de la chance de revenir vivant de cette tragédie. Héros parmi les héros, la vie a repris son cours normal et comme le décrit si bien Alexis LE GALL de la 1<sup>ère</sup> DFL dans son livre « nous sommes les Clochards de la Gloire unis par une indéfectible camaraderie, vite oubliés de la nation ».

Toute notre reconnaissance à Joseph ROLLAND pour avoir « rallumé » la flamme du souvenir dans un monde toujours aussi « guerrier » et peu enclin à tirer les leçons de l'histoire. Nos remerciements à la mairie de Louannec pour cette tribune sur une page d'histoire de Louannécains qui peut aussi rappeler aux jeunes que la liberté se gagne par l'engagement citoyen et la vigilance.

**Marie-Jeanne ADAM-SALIOU**



"Loulou" Colin, compagnon fusiller, ami de Joseph Saliou.



## NOUVEAUX COMMERÇANTS

**Service à la personne** 

**LES PETITS SERVICES  
DU TREGOR**

 **www.lpsdt.fr** **06.69.09.17.97**

mail : contact@lpsdt.fr  
siret: 5245183800028

**THOMAS Rodolphe**  
Kergueno 22700 LOUANNEC

**Maison** 

- Bricolage Réparation en tout genre
- Montage Démontage de meubles
- Portage de courses
- Accompagnement démarches et autres
- Conciergerie

**JARDIN**  
entretien pelouse, haies  
montage aménagement extérieur

**Promenade et garde  
d'animaux de compagnie** 

Toutes tailles  
Toutes races (NAC compris)

 **Animaux**

**Et si j'appelais  
Emmanuel !** 

**06.48.97.48.22**

Jardinage  
Montage de meubles

**Bricolage  
Multi-services**

Conciergerie, Papiers administratifs, Animaux (sorties, nourrissage), Courses

## CÉRÉMONIE DU GUILORS : 8 JUIN 2019



La commémoration du 9 juin 1944 en l'honneur de 5 membres du groupe Gabriel Péri (Yves Campion, André Offret, François Potin, Gabriel Andrieu, Henri Chauvel), s'est déroulée au Guilors en présence de Monsieur le Maire Gervais Egault et de Madame Annie Malcoste Présidente de l'ANACR (Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance).

Les associations patriotiques du canton s'y étaient associées avec leurs porte-drapeaux.

Activité	Entreprise	ADRESSE	TELEPHONE
Architecture	ANGLE DROIT	20, route de Kerjean	06.12.51.07.97
Artisan plombier	PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73
Auto-école	ARMOR AUTO-ÉCOLE	4 route de Tréguier	02.96.37.03.66
Bricolage-Multi-services	Et si j' appelais Emmanuel !	Louannec	06.48.97.48.22
Chantier naval	DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79
Chauffage-Sanitaire-Entretien	CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.10.55.15.60
Charpente - Ossature bois	ARMOR CHARPENTE	2 rue du Rosédo	06.21.93.20.07
Charpente Menuiserie Cloisons	EMC 22	47 route de Tréguier	02.96.91.03.03
Constructeur	FORHOME	ZA Mabiliès	06.17.92.07.39
Couverture zinguerie	THEPAULT Daniel	40 route de Kernu	02.96.49.07.63
Couverture zinguerie bardage	BREHAULT Guillaume	15, Ar Vouster	06.77.82.97.58
Couture	L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87
Couture	COUTURE MANNICK	19 bis Tristan de Coëtmeux	06.87.99.77.86
Diagnostiques immobiliers	DIAGNO IMMO	19 route du Stivel	02.96.23.16.90 / 06.88.81.44.47
Electricité	MJ ELEC	1 bis allée du Verger	06 64 37 18 10
Electricité	E.G.C.M	53 ter route de Tréguier	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39
Electricité Plomberie Sanitaire	RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12
Electricité Plomberie Chauffage	SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32
Entretien Jardins	JP PAYSAGES	38 Route de Perros	02.96.91.12.24
Fenêtres Vérandas Alu	SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60
Imprimerie	Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44
Impression Textile	KAMEHAMEHA	7 route de Kerjean	06.62.45.20.72
Jardinier	MON JARDINIER	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Paysagiste	ATOOUT PAYSAGE	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Peinture	SOLEMUR	45, route de Tréguier	02.96.45.21.76
Maçonnerie	ARMOR BATY	4 ter Le Tossen	06.63.20.16.76
Mécanique	Société ACTUEL VO	43 route de Tréguier	02.96.23.14.48
Menuiserie Agencement	CORNU Vianney - CÔTÉ BOIS	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34
Menuiserie	SAD Guilloteau Marc	46 route de Tréguier	02.96.23.33.86/06.86.46.95.60
Nettoyage	MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90
Nettoyage automobile/Voitures sans permis	Atelier VSP	ZA de Mabiliès	02.96.21.98.17/06.66.77.42.83
Peintre	LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65/06.87.36.35.72
Peintre	FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73
Peintre	LG Déco	2bis Allée du Verger	06.50.46.95.22
Plomberie Chauffage	GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17
Réparation/ventes...	SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65
Vitreaux	VITRODESIGN	7, rue des Granites	06.58.48.10.67/02.96.46.19.89
Voilerie-Grément-Chantier	ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96

Activité	Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE
Bar	Le Dockland	M. DEFOICHE Olivier	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34
Boucherie-Traiteur	Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00
Boulangerie	Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22
Boulangerie	Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57
Brasserie	Eux	MM GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67
Cigarettes Electroniques	Ty Smoky	M. FABRE	4 route de Tréguier	06.88.59.98.26
Chambres et table d'hôtes	Le Colombier	M. VANBELLE	8 Coat Gourhant	02.96.23.29.30/06.23.58.58.34
Coiffeur	Mèche bleue by Anne-Laure	ABDALLAH Anne-Laure	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64
Coiffeur	Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34
Épicerie	L'Épicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BÉCHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54
Fleuriste	Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04
Garagiste	Garage AD	M. et Mme ECHAVE	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47
Garagiste	Garage CAP 22	M. LE BRICQUER Stéphane	ZA de Mabiliès	02.96.23.34.85
Horticulteur	Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94
Hôtel	Les Stermes	M. et Mme DURAND-DESCADILLES	Pont ar Saux	02.96.91.03.38
Hôtel	Motel du Lenn	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47
Hypnothérapeute	Hypnothérapeute	M. DRAINS Fabrice		06.11.23.59.82
Immobilier	ABCD Immobilier	M. DENIEL	Route de Tréguier	02.96.23.04.31
Immobilier	IAD	M. BERTHELOT Benoît		06.76.97.26.28
Immobilier	Propriétés-privées.com	Mme LAVÉANT Mélina		06.60.28.27.99
Immobilier	SAFTI	M. HUON Chantal		06.60.63.41.41
Massage - Reflexologie	Tamaris	Mme CARPENTIER Sabrina	8, rue des Mouettes	06.71.03.53.20
Notaire	Etude notariale	M. PARTIOT Rémi	3 rue des Ecoles	02.57.63.02.67
Restaurant	Il Bocconcino	M. DA BARBIERI Luca	4, route de Kernu	02.96.91.83.21
Restaurant	Kerjoem	M. et Mme HERBAIN Marc et Géraldine	15 Rue des Ecoles	09.86.69.60.31
Restaurant	L'abricôtier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIVILIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28
Restaurant	La table de Ced	M. CARPENTIER Cédric	2 allée du Verger	02.96.23.52.51
Service à la personne	Aide 2 vie - Maintien à domicile	M. DECOURTIE Olivier	38, route de Tréguier	02.96.23.16.41
Service à la personne	Les petits services du Trégor	M. THOMAS Rodolphe	Kergueno	06.69.09.17.97
Service à la personne	Particuliers Services	M. LE QUELLEC JP	38bis, route de Perros-Guirec	02.96.91.12.24/06.62.67.76.87
Savonnerie	Savonnerie de l'île Tomé	M. MILLOT Gérard	39 Côte de Kernu	06.89.33.59.87
Esthéticienne à domicile	Bella Rose	Mme GUILLOTEAU Sabrina	46 Route de Tréguier	06.41.56.01.23/02.96.23.33.86
Tabac Hôtel Bar	Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60
Toiletage canin	Tendance Canine	Mme GIROUX Hélène	4 Rue de St-Yves	02.96.91.28.99



## LOGEMENT - HABITAT

### ADIL (Information sur le logement)

Renseignements d'ordre juridique ou financier Permanence 9h-12h  
Centre Jean Savidan à Lannion  
Tél. : 02 96 61 50 46

### CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Permanence de l'union locale CLCV Lannion-Trégor, association de Consommateurs.

Tous les vendredis, 9h-12h.

Centre social de Ker-Huel

29 bd d'Armor – Lannion

Tél. : 02 96 48 27 47

E-mail : [clcv-tregor@fiscal.fr](mailto:clcv-tregor@fiscal.fr)

Site Internet : [www.clcv.org](http://www.clcv.org)

### UFC - QUE CHOISIR (Association des consommateurs)

AL de Paimpol/Lannion

Permanence à Lannion chaque mardi de 14h à 15h30 et vendredi de 15h30 à 18h30.

Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.

1 rue Ampère

22300 LANNION

### C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor)

M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre disposition pour tout conseil aux particuliers désirant construire.

Permanence à la Subdivision de l'Équipement de Lannion.

1er et 3e jeudi du mois de 9h-12h et 14h-16h.

Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

### ERDF-ENEDIS-GDF :

8 Quai d'Aiguillon

22300 Lannion

Ouverture de compteur : 09 77 42 34 26

Dépannage : 09 72 67 50 22

EDF (ouverture contrat d'électricité) : 09 69 32 15 15

### POINT INFORMATION HABITAT - LTC

21 rue Jean Savidan à Lannion

Tél. : 02 96 05 93 50

## TRANSPORT

**Mobili Tilt** : n°azur 0 810 22 22 22

**SNCF** : 36 35

### Aéroport de Lannion :

Rte de Trégastel – Lannion

Tél. : 02 96 05 82 22

## EMPLOI

### Pôle Emploi :

Boulevard Armor – Lannion

Tél. : 39 49

**Mission Locale pour l'Emploi** : Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, inscrits à Pôle Emploi peuvent également s'inscrire à la Mission Locale pour l'Emploi.

Tél. : 02 96 46 40 09

E-mail : [m-l-lannion@wanadoo.fr](mailto:m-l-lannion@wanadoo.fr)

## INFO - DROIT

### Maison de la Justice et du Droit

15 Quai Maréchal Foch

Route de Loguivy

22300 LANNION

Tél. : 02 96 37 90 60

Lundi, mardi (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois)

et vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

## INFOS ADMINISTRATIVES

### Centre des Impôts

Kroas Hent Perros

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

### Trésor Public

54 rue Kra Douar

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

## SANTE

### Centre Hospitalier

Tél. : 02 96 05 71 11

### Polyclinique du Trégor :

Tél. : 02 96 46 65 65

## SOCIAL

### CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39 Avenue du Park Nevez

BP 40746

22300 LANNION

Tél. : 0 820 904 179

### CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

• Centre administratif et social de Kermaria à Lannion

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.

• Centre social de Ker-Huel

29, bd d'Armor Lannion

2e et 4e lundi ; tous les mercredis et vendredis,

9h-12h et 14h-17h30.

### Trégor Alcool Assistance

La Croix d'Or

22300 LANNION

Tél. : 02 96 91 44 56

### Association Beauvallon : PAEJ Lannion (ex FILEA)

15 rue des Fontaines - 22300 LANNION

Tél. : 02 96 46 34 43

### ALMA 22 (Allo Maltraitance Personnes Agées)

ALMA 22

BP 4618

22 046 SAINT-BRIEUC Cedex 22

Tél. : 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

### MDD (Maison du Département)

13 boulevard Louis Guillou - Lannion

Tél. : 02 96 04 01 04

## LTC (Lannion Trégor Communauté)

1 rue Monge - CS 10701

22300 LANNION

Tél. : 02 96 05 09 00

## NUMEROS D'URGENCE

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18**

**POLICE SECOURS : 17**

**(112 à partir d'un portable)**



<b>Pompiers</b>	18	<b>Sophrologie</b>	
<b>Gendarmerie</b>	02 96 23 20 17	Corinne GIUDUCCELLI	06 47 97 00 07
<b>Médecin</b>		5, route de Perros	02 96 23 13 11
Sylvie LE BERRE		<b>La Poste</b>	
20, Avenue des Feux du Large	02 96 23 20 51	<b>Les Ecoles</b>	
<b>Cabinet soins infirmiers</b>		Ecole Élémentaire	02 96 91 13 65
2, rue St Yves	02 96 23 26 54	Ecole Maternelle	02 96 91 25 47
<b>Cabinet infirmier</b>		<b>Relais Assistantes Maternelles</b>	
Ronan PAUGAM et Delphine LE CALVEZ		CIAS/LTC (Mme le Breton)	06 77 13 55 05
38 route de Tréguier	06 20 77 24 08	<b>Soins à domicile</b>	
<b>Chirurgien-dentiste</b>		CISAD pôle Phoenix Bât. B, Rte du Radôme	
Gilles LE PAGE		22560 Pleumeur-Bodou	02 96 91 25 26
5, route de Perros	02 96 49 06 20	<b>Centre de Loisirs</b>	
<b>Pharmacie</b>		Rue des Ecoles	02 96 91 22 25
Anne GUEZIEC		<b>Camping municipal</b>	
Rue des Feux du Large	02 96 23 19 71	Ernest Renan	02 96 23 11 78
<b>Psychologue Clinicienne D.E</b>		<b>E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence</b>	
Florence SAILLANT		Electricité - Gaz	09 72 67 50 22
5, route de Perros	02 96 49 01 24	<b>Préfecture St-Brieuc</b>	02 96 62 44 22
<b>Masseurs Kinésithérapeutes</b>		<b>S/Préfecture Lannion</b>	02 96 46 74 46
Emmanuelle JEZEQUEL,		<b>Correspondants de Presse</b>	
Izeline FERRÉ et Antoine NAUD		Ouest-France	
38 route de Tréguier	02 96 23 07 98	Mme DURIEU Caroline	06 61 80 81 75
Manuel DORÉ et Antoine BIARNES			of.cdurieu@orange.fr
5, route de Perros	02 96 49 01 21	Le Télégramme	
<b>Pédicure - Podologue</b>		Mme PASQUIERS Valérie	06 10 69 61 34
Anne-Lise FAIJAN	02 96 35 06 03		valerie.pasquiers@wanadoo.fr
38, route de Tréguier	06 71 76 27 88	Le Trégor	
<b>Orthophoniste</b>		Mme BRUANT Clémentine	06 87 29 50 11
Stéphanie JOUANNO			clementine.bruant@hotmail.fr
38, route de Tréguier	06 82 69 88 17	<b>EHPAD</b>	
<b>Orthoptiste</b>		Maison Accueil personnes âgées	02 96 91 25 55
Bénédicte LE TACON-SEVENOU		<b>SYNDICAT D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS-GUIREC</b>	
5, route de Perros-Guirec	07 87 75 14 62	25 avenue de la Mairie	02 96 91 00 09
<b>Ostéopathe DO</b>		Saint Quay perros	
Pierre MAUGUIÈRE		<b>CCAS</b>	
5, route de Perros	02 96 49 01 20	Mairie Louannec	02 96 23 20 63

## LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

### Ordures ménagères :

Mercredi (semaines impaires) (bac gris ou marron)

### Collecte sélective :

Mercredi (semaines paires) (bac jaune ou bleu)

<http://www.lannion-tregor.com/fr/dechets/les-jours-de-collecte-des-dechets.html>

Le BIM  
Responsable de la  
publication : Gervais Egault  
Ville de Louannec 22700  
Tél. : 02 96 23 20 63  
Site Internet : [www.louannec.com](http://www.louannec.com)  
Membres de la Commission :  
G. Egault, G.Parzy, S. Cravec,  
E. Renaud, M.P. Richard  
Rédaction : Mairie de Louannec  
Dépôt légal : Novembre 2002  
Impression : Publi Trégor - Lannion  
Distribution : Daniel Coïc

<b>Mairie :</b>	02 96 23 20 63
Fax :	02 96 23 35 42
Heures d'ouverture :	
Lundi au Jeudi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30
Samedi	9 h 00 - 12 h 00
E-mail :	<a href="mailto:mairie-louannec@orange.fr">mairie-louannec@orange.fr</a>
Internet :	<a href="http://www.louannec.com">www.louannec.com</a>
E-mail :	<a href="mailto:bulletin-louannec@orange.fr">bulletin-louannec@orange.fr</a>

### Permanences du Maire et des Adjoints

Gervais EGAULT	mercredi et samedi 9 h - 12 h
Jean-Pierre MORVAN	lundi 10 h - 12 h
Nicole MICHEL	jeudi 10 h - 12 h
Marc BACUS	samedi 10 h - 12 h
Pierre VAISSIE	mardi 10 h - 12 h
Guy PARZY	Vendredi 10 h - 12 h

ET SUR RENDEZ-VOUS



Les enfants de "l'Ecole des Bébé" en visite devant leurs aînés à l' EHPAD de Louannec.



Mise en sécurité devant l'école primaire (nouvelles barrières).



Conférence de presse en présence des maires sur la nouvelle ligne du macareux.



Fête de la musique 2019.



La Gavotte Louannécaïne.